

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

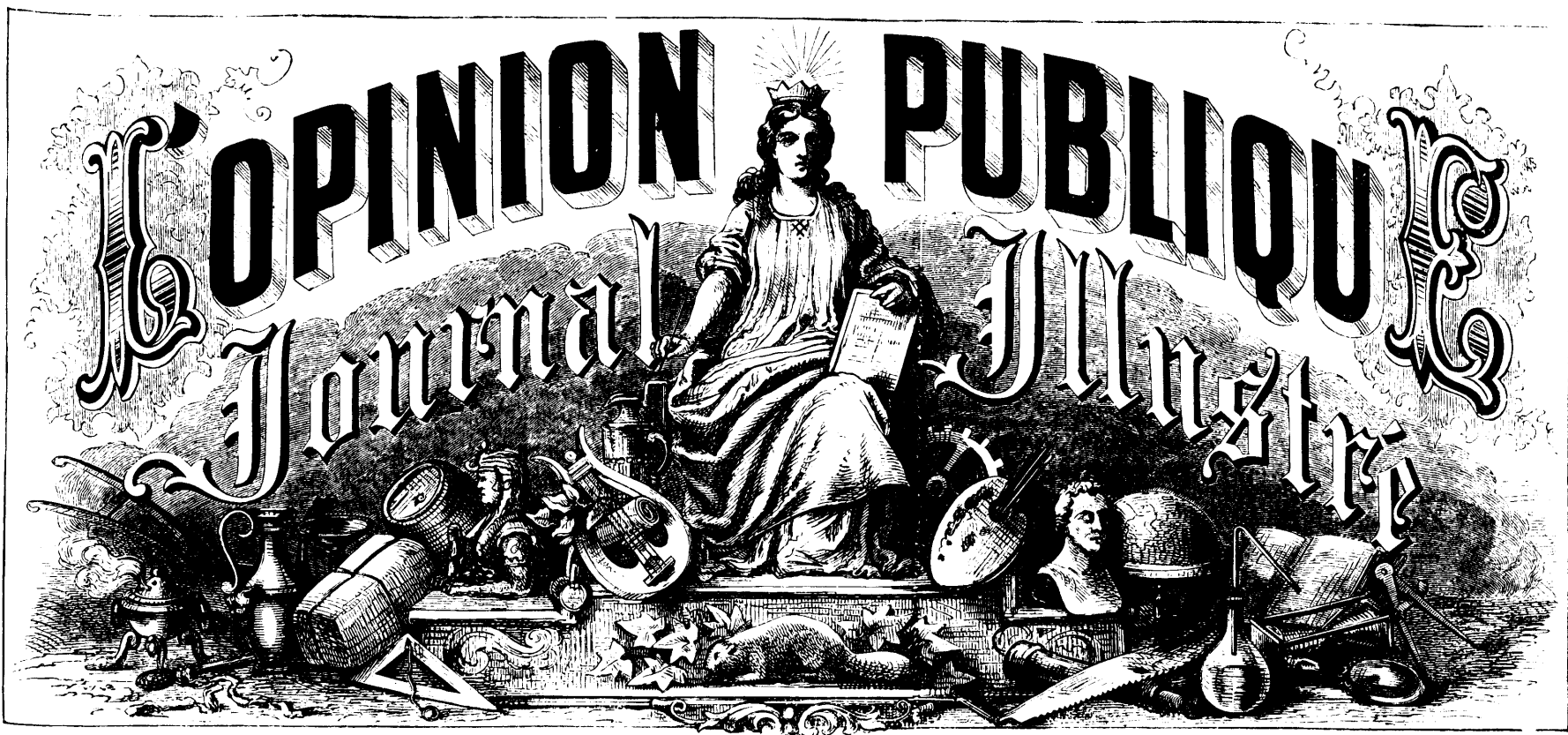
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



VOL. V.—No. 10.

MONTREAL, JEUDI, 5 MARS, 1874.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

LE LIEUTENANT-COLONEL FRANÇOIS BOUCHER.

La tâche d'esquisser la vie du seigneur de Carufel devrait échoir à l'auteur des *Maple Leaves*. Il aime et nous fait aimer ces figures dont le type disparaît rapidement pour faire place à une fade uniformité. On le suit sous les ombrages frais et murmurants, on pénètre dans les antiques manoirs, on assiste avec lui aux fêtes des nobles d'autrefois, et, bien souvent, quand il prend congé de nous, on s'aperçoit qu'on a les yeux humides de larmes. Mais les sentiments de notre cœur nous portent à entreprendre cet ouvrage avec bonheur, car la figure du seigneur Boucher se trouve mêlée à tous nos premiers souvenirs d'enfance. Dans ce temps qui semble déjà si éloigné de nous, quand il s'agissait de parler de richesse et de bonheur, M. Boucher était toujours l'extrême point de comparaison. Nous nous souvenons que lorsqu'il se promenait, le soir, dans son grand carrosse qui passait alors pour une merveille, on s'assemblait aux portes pour le voir, et les chapeaux se mettaient bien bas sur son passage, on croyait voir le bonheur personnifié. O douce naïveté des habitants de nos campagnes, qu'êtes-vous devenue depuis vingt ans!

François Boucher descendait du fameux Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, seigneur de Boucherville et de Gros Bois, mais les traditions seigneuriales s'étaient peu conservées dans sa famille. Son père, nommé aussi François Boucher, était marin de profession et très-peu favorisé du côté de la fortune. Sir Robert Milnes le nomma Maître du Havre de Québec en 1803, pour le récompenser des services qu'il avait rendus au Duc de Kent en allant porter des dépêches à Halifax. Le jeune François n'ayant encore que dix ans, accompagnait déjà son père dans un voyage vers le même port.

Sa mère, Josephine Tremblay, était souvent appelée la *belle meunière*, parce qu'elle était fille d'un brave meunier de l'île aux-Coudres, où son mariage eut lieu. C'était une femme remarquable par les qualités du cœur et de l'esprit, mais surtout par sa charité envers les pauvres.

La famille Boucher habita longtemps une pauvre maison de la rue de la Montagne, à Québec. François à douze ans quittait le foyer paternel pour entrer dans une maison de commerce. Il n'avait reçu qu'une mince éducation commerciale, mais il avait de l'activité et de la persévérance.

Son père ne fut jamais en état de le faire hériter d'un seul sou; seulement dans son petit bagage de jeune homme se trouvait une vieille Vie des Saints, don de la piété et du cœur de sa vertueuse mère. Plus tard, quand il fut devenu riche, il fit relier magnifiquement cette Vie des Saints, et il aimait à la montrer à ses convives, en disant: Voilà tout ce que j'ai emporté de la maison paternelle.

Il était commis depuis plusieurs années, lorsqu'en 1796 le brave Dambourgès forma un régiment qui avait nom les Volontaires Canadiens.

François Boucher s'unit au Capitaine, qui était son beau-frère, pour travailler au succès de cette entreprise patriotique, et reçut le grade d'enseigne. Les Volontaires Canadiens passèrent successivement deux ans à Montréal, deux ans à Sorel, puis deux ans à Québec, où ils furent licenciés.

Pendant qu'ils stationnaient à Sorel, l'enseigne Boucher traversait souvent à Berthier, où il fit ainsi la con-

naissance de Julie Olivier, fille d'un riche marchand de l'endroit, et l'épousa lorsqu'il fut sorti du régiment, en 1802. Aidé de son beau-père, le nouveau marié alla ouvrir un magasin près de l'église de Maskinongé. Il était actif, affable et très-économe; et nonobstant la compétition qu'on lui faisait, il ne laissa pas de faire un commerce assez lucratif. Son magasin devint peu à peu une maison importante où la paroisse de Maskinongé toute entière allait s'approvisionner.

Pendant qu'il était tout occupé de ses opérations commerciales, la guerre de 1812 éclata, et il dut aller prendre rang dans les milices canadiennes. Il obtint la place de quartier-maître dans le quatrième bataillon.

Malgré son absence, les affaires de son commerce à Maskinongé ne languissaient pas, car elles avaient été laissées entre bonnes mains. Madame Boucher était en tout point cette femme forte dont le Sage dit: "le cœur de son mari s'est confié en elle, elle ne mange pas son pain dans l'oisiveté." Elle voyait elle-même à toutes les affaires du ménage et du magasin, et tout marchait en règle sous sa ferme et habile direction.

M. Boucher reprit la direction de son commerce en 1814, et depuis lors tout alla de mieux en mieux. Il fit en peu d'années des acquisitions de terre fort considérables, bientôt ses voisins ne furent que ses fermiers, et il en vint même à acheter le fief Carufel, paroisse de St. Justin, qui appartenait au seigneur Duchesnay. Le descendant de Pierre Boucher reprenait ainsi, par sa propre énergie, le titre honorable de seigneur qu'avait porté son ancêtre.

En ce temps encore, on conservait un grand respect pour les seigneurs, et cela, joint au prestige qui s'attachait à son titre de militaire, explique l'espèce de vénération dont nous avons déjà dit qu'il était l'objet.

Son nom fut bientôt connu au loin, et les plus nobles visites venaient honorer son manoir de Maskinongé. Les cultivateurs en voyant arriver ces brillants équipages se sentaient fiers de leur seigneur, ils concevaient une haute idée de lui, et quand quelqu'un était invité à la table de M. Boucher, il lui fallait bien de la modestie pour ne pas se croire supérieur d'un degré au commun des mortels.

Le seigneur Boucher ne travailla pas toujours uniquement pour son intérêt propre; il est une œuvre qui le recommande comme bienfaiteur de sa paroisse. Ceux qui connaissent Maskinongé savent quelle immense plaine verdoyante se déroule aux regards lorsqu'on se tient sur le coteau, en face de l'église. Une partie de cette plaine qui se couvre aujourd'hui de riches moissons, n'était qu'une baie tout-à-fait improductive quand le seigneur Boucher résolut d'en tirer partie. Il était bien le seul homme de l'endroit qui fût en état d'encourir les dépenses nécessaires à cet effet. Il fit creuser de véritables rivières qui allaient se décharger dans le lac St. Pierre, et parvint ainsi à donner à l'agriculture de nouvelles terres d'une inépuisable fécondité. Ces travaux paraissent gigantesques dans le temps, et ne contribuèrent pas peu à rendre son nom célèbre et populaire.

Le seigneur Boucher eut un grand nombre d'enfants: l'une de ses filles entra dans la famille Larocque, une autre épousa le juge Lafontaine; M. Lacombe, l'auteur de la *Ferme Paternelle*, avait aussi épousé une demoiselle Boucher.

Par l'en-tête de notre travail on peut voir que le seigneur Boucher avait un titre dont nous n'avons pas en-

core parlé: il avait été nommé lieutenant-colonel de milice. Il reçut un jour, en cette qualité, la visite d'une compagnie de volontaires formée à Yamachiche par Frs. Robidas, sergent aux Voltigeurs de 1812. Les cultivateurs, peu accoutumés à de semblables spectacles, se portèrent en foule sur les pas des volontaires; et le colonel offrit à ses visiteurs une royale hospitalité.

Mais la fête qui produisit le plus de sensation fut celle de son cinquantième anniversaire de mariage. Fils, petits-fils, gendres, cousins, s'étaient réunis autour du vénérable vieillard et de sa digne compagne. De nobles étrangers avaient aussi voulu prendre part à cette délicieuse fête de famille.

Pendant le repas, une des petites-filles du vieillard chanta une chanson composée exprès pour la circonstance par M. Lacombe lui-même, et dont voici quelques couplets. Le refrain était répété par tous les convives.

I.

Jour heureux, jour prospère,  
Cher à nos sentiments:  
Nous célébrons un père  
Qui nous rend tous contents.

REFRAIN.

Bon, bon, bon, nous y voilà,  
Que j'aime cette fête!  
Bon, bon, bon, nous y voilà,  
Que j'aime ce jour-là!

II.

Pour couronner ta tête  
L'hiver n'a point de fleurs,  
Le tribut de ta fête  
C'est le vœu de nos cœurs.

III.

Comme le dit l'histoire,  
Son père était marin;  
Lui préféra la gloire  
Du Royal Canadien.

IV.

Puis tout bas on ajoute  
Qu'il n'était pas mal fait,  
Et si quelqu'un en doute  
Qu'il regarde au portrait.

V.

Bientôt comme un transfuge  
Il sort du bataillon,  
Pour être nommé juge  
De paix dans le canton.

VI.

Il rendit la justice  
Pendant plus de trente ans,  
Sans faire d'injustice  
Aux petits ni aux grands.

VII.

La façon légitime  
Dont il traita les gens  
Lui mérita l'estime  
Des rouges et des blancs.

VIII.

Mais, chose lamentable  
Et triste à nos regards,  
Il fit un tort notable  
A messieurs les canards.

IX.

Colonel de milice  
Des braves habitants,  
Il leur fit l'exercice  
Sans répandre de sang.

## X.

C'est par son industrie  
(Mais qu'il n'exerce plus)  
Qu'il fit toute sa vie,  
Guerre à mort aux écus.

Le colonel Boucher naquit à St. Louis de l'Île aux-Coudres le 8 août mil sept cent soixante dix huit.

Messire J. B. N. Pouget, longtemps curé de Berthier et de Saint Cuthbert, bénit son alliance avec Julie Olivier le 11 février mil huit cent deux, et de cette alliance naquirent sept enfants, trois garçons et quatre filles. Le colonel Boucher mourut à Maskinongé le 26 août 1861, à 83 ans; sa vertueuse épouse l'avait précédé de quelques années dans la tombe. Après sa mort, un oedécile que l'on trouva ajouté à son testament, en faveur des demoiselles Dambourgès, donna lieu à ce procès célèbre dont nos lecteurs ont sans doute entendu parler, et qui a été poursuivi jusqu'en Angleterre.

MEINER.

## APRES LE COMBAT.

## III.

Les circonstances actuelles exigent-elles l'union des partis dans notre province ?

Pour répondre à cette question, il faut se dégager de tout esprit de parti et se rendre compte, avec calme et patriotisme, de la situation que les dernières élections ont faite à notre province. Nous admettons volontiers que deux préoccupations principales peuvent empêcher les ministériels du jour de considérer avec faveur l'idée d'une coalition avec leurs antagonistes d'hier. La première est celle de la distribution du patronage. Voilà un quart de siècle qu'ils poursuivent une lutte acharnée au prix de sacrifices réels et de dépenses considérables, sans avoir pu encore obtenir de compensation pour eux-mêmes, ni reconnaître les services de leur serviteurs dévoués. Ils doivent être en ce moment assiégés par les solliciteurs, et sont obligés de leur donner satisfaction autant que possible. C'est là une nécessité à laquelle personne ne peut loyalement leur reprocher de faire face. Mais cette nécessité n'est pas une objection réelle, car le parti conservateur ne saurait avoir de grandes exigences dans le partage des faveurs du pouvoir, pour la bonne raison, d'abord, qu'il en a joui quasi jusqu'à épuisement, et, ensuite, parce qu'il est vaincu, non vainqueur. La seconde préoccupation est une conséquence de la première. On dit que nous prêchons l'union parce que, défauts complètement, nous ne voyons d'autre moyen d'atténuer notre infortune. Eh bien! admettons que telle soit notre pensée secrète: est-ce une raison pour vous de repousser la conciliation? De ce que nos motifs sont intéressés, s'ensuit-il que vous ne devez ni considérer le bien qui résulterait d'une alliance, ni prendre, pour votre part, une détermination désintéressée! Le patriotisme conseillerait plutôt de ne point sonder les reins et les consciences, et de penser exclusivement à donner à notre province toute la force et l'influence dont elle a besoin dans les conseils de la Confédération pour faire respecter ses droits et ses justes réclamations. D'ailleurs, vous dites que le parti conservateur est en pleine déroute, désorganisé, qu'il n'a pas de chefs. Alors pourquoi refusez-vous de lui donner la main? Les chefs vous inspiraient de l'antipathie: ils sont disparus. Les combattants, qui restent n'ont pu que gagner votre estime par la lutte loyale qu'ils ont faite contre vous.

Non, ce ne sont point là des arguments admissibles. L'intérêt du peuple prime l'amour-propre et les susceptibilités personnelles. Il faut avant tout étudier la situation sans autre préoccupation que celle du bien public.

Où en sommes-nous ?

Le fait principal qui doit nous frapper tout d'abord est que les dernières élections donnent une forte majorité au ministère dans la province d'Ontario et dans les Provinces Maritimes. Cette majorité est telle que le *National* a dit qu'elle pouvait permettre au cabinet Mackenzie de gouverner sans l'adhésion de la province de Québec. Ce journal ajoutait que le régime de la Confédération assurerait toujours la prépondérance à la province d'Ontario. Sans nous arrêter à discuter cette dernière assertion, laquelle nous paraît inexacte dans sa généralité, nous prenons acte de l'aveu qu'elle contient du contrôle présentement exercé par nos voisins, et nous demandons à tous les citoyens éclairés si une tentative qui aurait pour objet de nous soustraire à ce contrôle sans cesse menaçant, ne mérite pas toutes leurs sympathies. Or, il n'y a qu'un moyen d'y arriver, c'est de nous unir, afin d'être en position de faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre selon que nous placerons le poids de nos votes.

Il me sera permis de placer ici quelques lignes écrites dans la *Minerve* le 16 juillet 1872. Elles sont une réponse aux journaux qui ont inculpé les motifs qui me font écrire aujourd'hui:

Sous le régime de la Confédération, les partis politiques

dans notre province, ne doivent plus être ce qu'ils étaient sous le régime de l'Union des deux Canadas. Sous l'Union, placés en face d'une seule province dont la représentation n'était pas plus nombreuse que la nôtre, il pouvait nous être permis de nous diviser sur des principes de politique spéculative et de porter les couleurs *rouge* ou *bleu*. Nous combattons à forces égales; nos divergences, par conséquent, ne pouvaient devenir un malheur national. Sous la Confédération, c'est tout autre chose. La constitution soumet à notre contrôle exécutif, il est vrai, les questions qui intéressent spécialement notre nationalité et notre religion; mais nous avons encore de grands intérêts à sauvegarder dans la législature fédérale, et là nos forces ne sont pas égales à celles des autres nationalités et des autres religions; là, notre premier devoir est donc l'union.

La position de la province de Québec dans la Confédération est excessivement avantageuse; elle en est le centre, elle peut toujours en être, en quelque sorte, le pivot. Mais pour cela il nous faut avant tout être unis. Il y a deux cents membres dans la législature, dont cinquante à peu près sont catholiques et canadiens-français; cette minorité ne commettrait-elle pas une imprudence malheureuse en se divisant ?

La manière dont a été résolue la trop fameuse question des Ecoles devrait nous servir d'enseignement. Nous avons vu sur cette question toutes les provinces s'unir contre nous, et réussir à nous paralyser complètement. Voyons à ce que pareille chose ne puisse jamais se renouveler, et, en constatant notre impuissance dans cette circonstance, comprenons bien que toute notre force, dans le parlement d'Ottawa, réside dans notre union et dans notre promptitude à nous créer des alliances chez nos voisins.

Notre position est telle que les autres provinces ont sans cesse besoin de nous; or, si nous unissons nos votes, elles auront besoin de nous encore davantage, parce qu'alors nous serons toujours assurés de faire pencher la balance du côté que nous voudrons, en plaçant nos votes réunis dans l'un ou l'autre plateau.

Et par ce moyen nous rendrons des services considérables qui nous permettront d'exiger beaucoup en échange; c'est là qu'est le secret de notre prospérité, c'est là qu'est notre plus sûre sauvegarde.

La grande question pour nous, c'est de faire respecter notre province. Voilà qu'elle doit être notre politique, c'est la seule politique nationale.

Comparé à ce grand intérêt provincial, qu'est-ce qu'un maigre intérêt de parti? Ne sommes-nous pas canadiens-français avant d'être conservateurs ou libéraux? Nos disputes ne doivent-elles pas disparaître en face de ce besoin d'union ?

A quoi bon discuter sur les couleurs à Ottawa? Là, il ne faut discuter qu'une seule chose, savoir: quel est le moyen à prendre pour nous protéger, et quel est l'homme le plus capable de faire réussir ce moyen? Peu importe que cet homme s'appelle Pierre ou Jacques, pourvu qu'il ait l'habileté et le prestige nécessaires.

Rompons avec le passé, avec nos habitudes du passé: ne nous divisons plus, du moins à Ottawa. Nous aurons toujours à Québec un assez vaste champ de disputes.

Ayant demandé l'union lorsque le parti conservateur était au pouvoir, j'ai le droit personnellement de la prêcher encore depuis qu'il en est tombé.

C'est une expression consacrée que la province de Québec est le pivot de la Confédération; mais cela ne peut être vrai qu'en autant que nous serons forts, c'est-à-dire unis. Si nous formons une phalange compacte, les autres provinces graviteront autour de nous, recherchant notre alliance suivant leur intérêt, et nous pourrons de notre côté mettre à cette alliance les conditions qu'exigeront nos propres intérêts.

En ce moment, loin de pouvoir faire des conditions, nous sommes dans le cas d'en accepter. Les autres provinces, plus fortes que nous à cause de nos divisions, gouvernent et commandent. Cet état de choses présente un danger manifeste pour nous. En faut-il d'autres preuves que les difficultés que nous éprouvons à faire régler la question des écoles et celle de l'annuité, et les modifications apportées dans le projet du Pacifique, modification dont la ville de Montréal s'est alarmée à juste titre ?

N'oublions pas d'ailleurs que la Confédération a été faite pour nous, et pour nous seuls; les autres provinces préféreraient une union législative. Même à la dernière heure, lorsque nos députés sont allés à Londres pour soumettre à la législature Impériale la constitution votée par nos chambres, un effort suprême a été tenté pour faire de l'union fédérale une union législative pure et simple. Il paraît que Sir John et M. Galt lui-même donnaient dans cette idée; l'énergie de M. Cartier, qui offrit sa démission et annonça son départ immédiat pour le Canada, a pu seule triompher de ce dernier obstacle. Croit-on que ces projets soient abandonnés? Le régime fédéral n'a pas sa raison d'être pour la population anglaise et protestante dont les intérêts sont substantiellement les mêmes du Cap Breton à Vancouver: une union législative lui paraît moins dispendieuse, moins compliquée, plus facile à régler: seuls, nous y trouvons des inconvénients graves. N'est-il pas à craindre que cette idée fasse du chemin à la faveur de notre faiblesse et de la force des autres provinces? Le *Herald* n'a-t-il pas publié dernièrement une correspondance réclamant cette réforme, sans doute pour habituer le public à la pensée d'un changement possible ?

L'entente seule nous permettra de résister. Sir George a résisté et vaincu parce que le Bas-Canada était à peu près unanime autour de lui. M. Mackenzie vaincra, lui, si notre province ne se coalise pour lui tenir tête. Sachons-le bien, la population qui nous entoure, sans être ouvertement hostile à la nationalité canadienne-française, n'en est pas moins naturellement, instinctivement dispo-

sée à travailler dans son propre intérêt, et cet intérêt est anglais et protestant. Par politique, on nous tolère: dans le for intérieur on désire nous supprimer. Nos droits seront respectés pourvu que nous y forçons tout le monde. Ne soyons ni surpris ni aigris de ces dispositions de notre entourage, car nous-mêmes, si nous le pouvions, nous ferions tout à notre image sur ce continent; songeons plutôt à trouver le moyen de nous protéger contre ce mauvais vouloir secret. Unissons-nous. Devant ce danger éminent de l'union législative, notre ligne de conduite est facile à tracer. Nous devons faire taire nos vieilles rancunes, en finir avec les anciens partis, et assurer le salut commun par une fusion, par la coalition de toutes nos forces.

Il y a plus. La question du Pacifique, au point de vue national, est la plus sérieuse que nous ayons jamais eu à régler. Comme le disait le *Globe*, "sans le Pacifique, l'idée d'une Confédération de l'Amérique britannique n'est qu'un rêve." Ce chemin de fer est le lien destiné à rattacher entre elles toutes les parties de notre vaste pays; il est d'une nécessité absolue, par conséquent, et la condition nécessaire de notre existence nationale. Si nous ne le construisons de suite, la Colombie et le Manitoba n'ont plus d'intérêt à rester unis avec nous; ils se séparent, et la Confédération s'effondre irrémédiablement, car de cette séparation à l'annexion aux Etats-Unis, la distance est courte, la pente est naturelle, fatale.

On sourit parfois à ce mot d'annexion, mais ce sont précisément les annexionnistes qui prennent la chose aussi légèrement. Ceux qui ont une autre ambition que d'aller se noyer dans la grande République, étudient la question avec gravité, avec inquiétude. Ils savent que la doctrine Munroe est le grand problème de notre continent, et que tôt ou tard il devra être résolu définitivement. Il y a des gens qui ne manquent jamais de répondre lorsqu'on leur parle d'annexion: "Ne craignez rien, les Etats-Unis ne veulent pas de nous." Fort bien! les Américains ne convoitent pas notre pays pour le moment, parce qu'ils ont encore chez eux plus d'espace qu'ils n'en peuvent remplir, plus de territoire qu'ils n'en peuvent exploiter. Mais comprenez bien que nous ne prédisons pas l'annexion pour l'année prochaine ni l'année suivante: nous disons simplement que, sans le chemin de fer du Pacifique et l'adhésion de la Colombie, nous ne pourrions jamais être un peuple puissant et que tôt ou tard nous serons au pouvoir de nos voisins. Cela prendra une génération, ou deux; c'est bien peu de temps sur la vie d'une nation.

Maintenant les Etats-Unis nous laissent en paix, mais ils ne perdent jamais une occasion de nous amoindrir. La question des frontières du Maine, celle des pêcheries, celle de l'île San Juan, celle de la navigation du Saint-Laurent en sont des exemples frappants. Nous avons tout souffert avec la sagesse du faible. D'ailleurs nos voisins n'ont-ils pas acheté l'Amérique Russe? C'est pourtant là un rebut comparé au Canada, et il serait puéril de supposer qu'ils ne jettent pas les yeux sur nous après avoir payé en deniers sonnants ce pays inhospitalier.

Sachons-le, les Etats-Unis chercheront à s'emparer du Canada le jour où leurs immenses territoires seront suffisamment peuplés pour inspirer aux aventuriers l'idée de pousser plus loin leurs entreprises. Ce jour peut bien être assez rapproché.

Jetons, en effet, un coup d'œil sur la carte des Etats-Unis. Ce que les Américains appellent la *zone stérile* forme le tiers de toute la superficie des Etats-Unis. C'est un désert ou une bande de terre impropre à toute exploitation, qui part du 97e degré du méridien, à l'ouest du Mississippi, et s'étend d'un bout à l'autre du pays depuis le 49e parallèle au-delà de la frontière sud du Texas. Il faut donc prévoir le moment où les Américains, se trouvant à l'étroit chez eux, songeront à tenter fortune à la Colombie et dans les plaines fertiles du Manitoba et de la Saskatchewan. Ce jour-là nous aurons à lutter corps à corps avec eux.

Est-il besoin de dire que si à cette époque la Colombie ne fait plus partie de la Confédération, elle sera une proie facile ou plutôt volontaire? Et nous, c'est-à-dire les provinces d'Ontario et du Golfe, quelle force aurions-nous pour résister? quel intérêt aurions-nous à rester à l'écart? Un courant invincible nous entraînerait dans le gouffre dont nous serions entourés de toutes parts.

C'est cet avenir que nous devons prévoir; c'est aujourd'hui l'heure de nous préparer à l'éviter en nous fortifiant, en construisant le Pacifique, en nous attachant la Colombie par un lien indissoluble. Les adversaires du Pacifique, nous le répétons, sont les radicaux de notre monde politique; ceux qui veulent le construire immédiatement sont, au contraire, les conservateurs, décidés à édifier à côté des Etats-Unis une puissance nouvelle, un peuple à part, une nationalité distincte.

Or, par sa position géographique, notre province est en état de travailler efficacement à cette grande entreprise.

en évitant les dangers du moment, en préparant l'avenir avec sagesse et prévoyance. Unissons-nous dans ce but. Nous y trouverons un profit immédiat par les avantages que nous procurera le chemin du Pacifique, et du même coup nous assurerons l'avenir de notre nationalité. Mais si nous nous divisons, le Pacifique ne sera point construit, la Colombie nous abandonne, la Confédération n'est plus "qu'un rêve," suivant le mot du *Globe*.

Nos hommes d'état auront-ils assez de patriotisme pour rechercher l'union qui leur permettrait d'éviter ces dangers redoutables. Espérons qu'ils sauront consulter notre histoire pour prendre une détermination.

Jetons un coup-d'œil sur ce passé glorieux.

OSCAR DUNN.

CHRONIQUE.

Le bruit que les journaux de l'opposition ont fait courir de l'entrée au gouvernement de l'hon. George Brown est contredit officiellement par le *Nouveau-Monde* et le *National*.

On dit que M. le juge Sicotte remplacera M. Badgley; et que M. Doure sera nommé juge assistant et suppléera M. Monck.

On lit dans le *Nouveau-Monde*:

Nous avons annoncé il y a quelque temps la réorganisation prochaine de la Cour du Banc de la Reine, conformément au vœu du Barreau. Mais il paraît que l'un des trois juges incriminés ne se sent point disposé à la résignation, ce qui arrête le travail commencé.....

Nous apprenons que si les juges n'envoient pas leur résignation, les avocats refuseront une seconde fois de plaider en Appel, et que la question sera portée devant le Parlement, à sa prochaine session.

Le gouvernement canadien a recommandé au gouvernement impérial de nommer l'hon. George Brown comme représentant du Canada dans la Commission chargée de déterminer la valeur des pêcheries canadiennes, et l'indemnité qui doit être payée au Canada par les Etats-Unis, suivant les clauses du traité de Washington.

C'est ce qui donne lieu à la rumeur qu'il devait devenir ministre ou commissaire des pêcheries.

En feuilletant le journal des Jésuites publié par MM. Carignan et Laverdière, nous sommes tombés sur le passage suivant qui nous fait croire que l'hiver de 1874 n'a pas été plus rigoureux que celui de 1647:

Ce même H (11 mars 1647) commença le dégel d'un hyver sans rigueur n'ayant pas fait froid ivfques alors en sorte que la plupart du temps on eut pu dire la messe sans feu et le pense que le vin au calice ne gela au plus qu'une fois.

M. Dulac, candidat conservateur au parlement provincial, a été élu dans le comté de Beauce par une majorité de 300 votes sur son adversaire M. Bolduc.

M. Legge, écrivain, ingénieur en chef de la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Nord de Montréal, a reçu instruction de cette Compagnie, de faire une exploration générale du pays situé entre la rivière Creux sur le haut de l'Ottawa et l'embouchure de la rivière des Français, sur la Baie Georgienne. Il se rendra à Renfrew par le chemin de fer, et de là par diligence jusqu'à Pembroke, où il doit rencontrer John Poupore, écrivain, M. P. P. pour le comté de Pontiac, qui l'accompagnera et qui lui a bienveillamment offert de lui fournir des guides, les équipages, etc., nécessaires pour cette expédition.

Le but de la Compagnie du chemin à lisses de Colonisation du Nord de Montréal en envoyant son ingénieur en chef à la Baie Georgienne est de s'assurer jusqu'à quelle distance on peut bâtir un chemin de fer sur la rive nord de l'Ottawa, et conséquemment dans la province de Québec.

Si ses informations sont exactes, M. Legge espère trouver une bonne route sur la rive nord de l'Ottawa jusqu'à la rivière Matawan. A cet endroit il sera probablement obligé de traverser du côté d'Ontario et passer au sud-est du Lac Nipissing pour arriver à l'embouchure de la rivière des Français, soixante milles au nord-ouest de Parry Sound.

M. Legge sera probablement un mois absent, et à son retour, il publiera sur son exploration un rapport soigné que le public lira sans doute avec le plus vif intérêt.

Avec son numéro d'hier, le *Courrier de St. Hyacinthe* est entré dans sa vingt-deuxième année d'existence. Nous en félicitons cordialement notre confrère.

Le Collège commercial de St. Césaire, comté de Rouville, vient d'introduire dans son programme d'études, l'enseignement de la télégraphie.

Le synode de l'Eglise presbytérienne des Provinces Maritimes a lancé dans le public un appel aux amis des écoles libres. Le *Freeman* de Saint-Jean, appelle cette production a *dreadful document*. Elle porte les signatures de six ministres et contient toute espèce d'outrages à l'adresse du Pape et de la religion catholique généralement.

M. Huot, du *Canadien*, a traduit en cour M. Euclide Roy, avocat, pour l'avoir assailli. Ce dernier a été trouvé

coupable d'assaut grave et condamné à cent piastres d'amende, que ses amis ont payés pour lui.

Nous accusons réception de l'*Histoire de la littérature canadienne*, par Edmond Lareau. Nous publierons prochainement une étude sur cet ouvrage.

Nous avons reçu aussi le *catalogue de la Bibliothèque de la législature de Québec*, rédigé par M. Pamphile Lemay. Cette compilation a coûté beaucoup de travail à son auteur, elle est très-bien faite.

A une réunion de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal, tenue le 24, il a été donné communication de diverses lettres, exprimant le désir que les sociétés canadiennes des Etats-Unis, soient invitées à venir célébrer à Montréal, la prochaine fête nationale.

Plusieurs membres du Comité exprimèrent aussi le désir de profiter de l'occasion, pour apporter certaines modifications aux règlements de la société.

Il fut aussi résolu que la société prendrait en considération, l'invitation à faire aux sociétés canadiennes des Etats Unis, pour la prochaine célébration de la fête nationale.

L'ASILE D'ALIENÉS DE QUÉBEC.

(Suite.)

III.

Le tableau des "chances probables de guérison" présente sur 884 individus (30 juin 1873) un chiffre de 628 cas regardés comme "non-favorables." Cela se comprend par le fait que les malades dont l'état est devenu pour ainsi dire désespéré restent constamment à l'asile, et s'y accumulent tandis que les autres n'y font qu'un séjour plus ou moins prolongé. Ici se place la question des incurables.

Qu'est-ce que c'est qu'un incurable?—et quels sont les incurables? Double question de haute importance que l'on serait tenté de résoudre en deux mots,—comme le fait tout le monde. La science, moins pressée que nous de commettre des erreurs, n'ose se prononcer; le problème des incurables n'est pas son moindre sujet d'étude; elle penche aujourd'hui vers des idées contraires à celles qui sont répandues dans la masse de la population. Elle doute, en thèse générale, qu'il soit permis de croire à l'incurabilité.

L'incurable est celui pour qui il n'y a plus de chance de guérison; en d'autres termes c'est un fou que l'on condamne, faute de mieux, à rester fou toute sa vie. Mais l'incurable réel, où est-il? qui est-il? Peut-on le désigner du doigt, le nommer de son nom et porter la certitude jusqu'à coucher ce nom sur le registre fatal? C'est là que la science s'arrête et cherche le lien de transition entre la vie et la mort de l'intelligence. Jusqu'à présent, loin de confirmer l'impression reçue presque partout sans examen, elle a prouvé par des documents irréfutables, basés sur l'expérience, que toute tentative de résoudre cette question serait vouloir s'élever au limites de la puissance divine, la braver en décidant de ce qui échappe à nos facultés humaines. Comme le dit à propos l'auteur du rapport: "Toutes les autorités prouvent combien nous avions raison de demander, en commençant, si le mot *Incurable* devrait être employé dans la classification des malades atteints d'aliénation mentale. Nous n'entendons pas nier l'existence de l'incurabilité. L'incurabilité existe; mais l'homme, avec toute sa science, ne saurait désigner ceux chez qui elle existe, et décider leur sort d'un trait de plume. L'intelligence est le plus beau don de Dieu, et l'homme qui la possède doit, sans restriction, prodiguer à celui qui ne l'a plus tous les secours dont il peut disposer. Or les lui refuser serait se rendre gravement responsable."

Partant de ce point, les médecins-directeurs démontrent l'absurdité de la théorie des asiles séparés pour les malades curables et pour ceux qui sont réputés incurables.

Si on ne peut établir la ligne de démarcation entre ces deux classes, comment pourra-t-on les séparer? Mais ce n'est pas tout. "Si, dit le rapport, quelques cas offrent des caractères tellement tranchés qu'on ne puisse dire sans trop d'imprudence qu'ils sont incurables, la question est de savoir si cette séparation pourrait être autorisée soit au point de vue du traitement, soit au point de vue de l'économie."

Pour ce qui a trait à l'économie, on voit clairement, à la faveur du rapport, que le système de la non-séparation est d'une part le moins coûteux, et de l'autre le seul qui soit applicable en Canada.

"Il n'y a jamais économie à suivre un mauvais système. Les institutions qui coûtent le moins cher sont celles qui mettent à effet l'objet pour lequel elles ont été établies, savoir: le rétablissement et le confort des patients, le soulagement de leurs familles et la protection du public; tandis qu'un établissement qui ne répond pas à ces fins coûte beaucoup plus cher, quand même il n'exigerait pas un seul denier de la bourse des particuliers, ou du coffre public."

"Ici, c'est l'Etat qui paie pour les cas aigus comme pour les chroniques, et leur séparation loin d'être une économie augmenterait même les dépenses. En les séparant, l'Etat paiera peut-être un peu moins cher pour les uns, c'est-à-dire pour les cas chroniques, mais il lui faudra payer bien plus qu'au paravant pour le maintien des cas aigus; car on oublie trop facilement que le soin et la garde de ces derniers doubleraient, à moins que l'on vint à tolérer sur une vaste échelle la pratique de la coercition (*mechanical restrain*), les cellules, la camisole de force, et autres moyens de répression aussi condamnables. Le nombre des gardiens égalera celui des malades."

Sur l'article du traitement, le rapport expose jusqu'à l'évidence que loin de nuire aux aliénés nouvellement admis, la présence des malades réputés incurables leur est utile, par les exemples d'ordre, de discipline et de subordination qu'ils leur donnent.

Je ne suis pas médecin, mais il me semble que l'argumentation et les preuves à l'appui, que renferment les vingt pages consacrées à cette matière ne laissent rien d'obscur, rien à désirer. Voyez entre autres, le passage suivant qui atteste une fois de plus combien on a pris de peine à consulter de nombreuses sources de renseignements. Je ne serais pas étonné d'apprendre qu'il a fallu examiner quelque cinquante volumes pour nous fournir ainsi les résultats des travaux de la science dans tous les pays.

"Le Dr. E. T. Wilkins, nommé par le Gouverneur de l'Etat de la Californie pour chercher les meilleurs moyens de prévenir l'encombrement dans les asiles, visita dans ce but 149 asiles, dont 45 aux Etats-Unis, 24 en Angleterre, 15 en Italie, 13 en France, 11 en Allemagne, 10 en Ecosse, 8 en Belgique, 7 en Autriche, 7 en Irlande, 3 en Bavière, 3 en Hollande, 2 en Suisse, 1 en Canada, et soumit un Rapport dans lequel il déclara que, de tous les Aliénistes qu'il avait rencontrés, quelques-uns (en petit nombre cependant) préféraient le système de la séparation complète des deux cas; mais à part l'Allemagne, il en a rencontré 95 par cent qui l'ont convaincu du contraire; aussi, en faisant allusion à la séparation des cas chroniques et aigus il termine son Rapport ainsi:

"On prétend que des institutions de ce genre sont plus sujettes à la négligence, à l'inattention et à l'abandon. Il y a cruauté d'enlever au malade, par ce transfert, tout espoir de guérison; loin d'être un désavantage pour les cas récents, leur présence au milieu d'eux produit l'effet contraire,—leurs exemples d'obéissance, d'habitudes d'ordre et de bonne volonté à participer au travail comme aux amusements, sont imités avec moins de contrainte par les cas les aigus.—La sincérité m'oblige à déduire de mes observations et des études que j'ai faites sur ces deux systèmes qu'en principe il est mal et contraire aux intérêts des aliénés de les placer séparément.....

..... En ce qui regarde le résultat du traitement, les faits prouvent sont en faveur de la non-séparation, le pourcentage des guérisons étant moindre, et les décès plus nombreux dans les pays où le mode de séparation a été plus généralement suivi."

Quand on a lu ces pages pleines d'intérêt, on reste convaincu que la thèse embrassée par les médecins-directeurs de l'asile de Québec est la seule admissible. Leur raisonnement est tellement serré qu'on tenterait en vain de l'analyser. Ce chapitre si important doit être lu en entier.

Les médecins-directeurs nous parlent des différents modes de traitement qu'ils emploient. Il y a l'*isolement*, les *exercices manuels*, les *amusements*.

L'isolement, nous disent-ils, est la première indication à remplir.

"Confier un aliéné à un asile, ce n'est ni l'emprisonner, ni le soustraire aux influences du monde extérieur. La maison de santé (l'asile) est une seconde famille, mieux appropriée et offrant toutes les garanties de l'hygiène.

"L'isolement procure le calme, la paix. Le foyer d'irritation se trouve remplacé par une demeure tranquille, où les idées du malade comme ses goûts finissent par se transformer sous une influence invisible.

"Placé au milieu de tous ces étrangers, les voyant volontairement et ostensiblement soumis à une règle nouvelle pour lui, il semblera éprouver le besoin de les imiter, de s'égayer quand il les verra jouer, de se taire lorsqu'ils feront silence, de s'agenouiller comme eux aux heures de la prière; en un mot, de se promener, de manger, de se reposer comme eux, et au même temps qu'eux. C'est ainsi que, peu à peu, sous l'empire de cette discipline inoffensive, il se fera une vie nouvelle, plus calme, plus tranquille, et s'appliquera à mettre dans chacune de ses actions des idées d'ordre qu'il ne pourra raisonner pour le moment, mais qui n'agiront pas moins d'une manière favorable comme agents moraux."

Le traitement possède encore un moyen efficace dans les exercices manuels, lorsqu'ils sont prescrits avec méthode. Ces exercices fortifient l'organisation physique, distraient l'individu, chassent de son cerveau les idées délirantes, conservent les mœurs, donnent des habitudes de soumission, de discipline et d'ordre.

On voit avec plaisir jusqu'à quel point les médecins-directeurs repoussent tout calcul basé sur le profit pécuniaire à retirer du travail de ces pauvres malheureux. D'ailleurs, ils en démontrent l'impossibilité. Ils n'admettent ce genre de traitement que pour en eux favoriser les chances de guérison que le malade peut avoir de ce côté. Cette question a fait le sujet de communications et de discussions qui ont fini par faire prévaloir le fait que le travail de l'aliéné n'est pas du tout économique, mais il est reconnu en même temps que, au point de vue de l'hygiène intellectuelle et physique, le travail est excessivement utile aux malades.

Une ferme de deux cent cinquante acres, forme partie de la propriété sur laquelle se trouve l'asile. Les avantages qu'elle offre, permet d'en apprécier l'importance à cet égard. De plus, les travaux des champs, le jardinage, sont presque un amusement pour ceux qui sont appelés de l'asile à y prendre part.

Les amusements proprement dit sont aussi employés comme moyens indispensables de traitement.

"Au milieu des distractions et des plaisirs, l'esprit s'amuse et le malade oublie ses pensées sombres et mélancoliques."

"Tous les malades, cependant, ne peuvent être indifféremment appelés à prendre part, sans danger, à toutes sortes de jeux ou de récréations; et ceux-mêmes qui peuvent y participer, doivent encore avoir des distractions compatibles avec leur état. De plus, il faut avoir égard à leurs goûts. Aux uns, il faut des amusements tranquilles,—la promenade,—la lecture,—la vue; et l'examen des gravures;—aux autres, les jeux bruyants,—à musique,—la danse,—le théâtre;—tandis qu'un certain nombre, après avoir joui, durant tout le jour, du calme de la vie champêtre, préfèrent, le soir, à tous les jeux, le sommeil tranquille qu'ils vont chercher dans leur retraite silencieuse."

"Ces sources de distractions ne sont pas les seules. Nos malades partagent encore leurs loisirs entre les jeux de *quilles* et de *baquettes*, entre les jeux de *dominos*, de *cartes* et de *dames*. *L'hiver*, ils font de longues promenades, chaudement placés dans des voitures confortables, et l'été, ils font des *pique-niques*, ils parcourent les différentes terrasses pour respirer, à l'ombre des grands arbres, un air pur et bienfaisant. Ils ont un *joli corps de musique*, composé de seize instruments de cuivre, et souvent, le soir, ils font cercle autour de leurs gardiens, et prennent plaisir à écouter les accords joyeux de ces surveillants transformés en musiciens."

J'ai cru devoir passer sous silence la partie qui concerne le résultat médical, énoncé par des chiffres dans les tableaux des chapitres "a missions," "sorties," "décès." L'examen de ces pages appartient de droit aux hommes de l'art, médecins, rédacteurs des Revues médicales, etc.

Comment le rapport dont nous nous occupons ici a-t-il été accueilli par la presse? De la manière la plus favorable. Le *Courrier du Canada*,



la Revue médicale, la Minerve, le Nouveau-Monde, le Canadien, le Courrier d'Outaouais, l'Événement, l'Écho de Lévis, le Franco-Canadien, le Constitutionnel, le Courrier de St. Hyacinthe se sont plus à en occuper leurs lecteurs.

C'est en lisant les compte-rendus de ces journaux que m'est venue l'idée de l'ouvrir et d'en parler. Que l'on ne s'étonne pas de la longueur de cet article, le sujet en demanderait davantage. A bon droit, les journalistes en général ont cru devoir pour l'occasion d'occuper ces bornes du simple entrefilet; plusieurs ont poussé jusqu'à deux colonnes; le Franc-Parleur notamment a traité au long les divers points qu'embrasse le rapport.

Le Dr. Roy, qui semble avoir pris la responsabilité de cet exposé si nécessaire, peut être certain du succès de son œuvre. Le devoir de ceux qui écrivent dans les journaux et les revues est d'en signaler le mérite, afin d'attirer à la fois l'attention du public et des législateurs. Puisse ce dernier point ne pas être négligé.

Le gouvernement a fait pour l'impression tout ce qu'il était possible de faire. Caractères nets, arrangement de goût, impression correcte, — c'est assez rare. Les étrangers pourront le lire.

La rédaction n'en est pas non plus ordinaire. Un style sobre, précis, lucide, un langage qui s'adresse aux gens du monde peu familiers avec les termes techniques, et des citations bien choisies, — voilà encore qui ne se trouve pas partout. On se plaira à méditer le contenu des deux cents pages qu'il renferme.

Envisagé au point de vue religieux, le rapport est des plus consolants. Toute la pensée de l'Église à l'égard des pauvres et des affligés s'y reflète. On voit que les médecins-directeurs sondent la plaie sociale à la lumière du christianisme et qu'ils luttent contre les tendances matérialistes de la philanthropie, derrière laquelle finirait par disparaître la pure et grande charité chrétienne. Il n'y a pas que le médecin et le législateur qui trouveront à s'ouvrir les yeux dans ces pages noblement inspirées.

Les aliénés mis sous la sauvegarde et les soins intelligents de tels hommes; l'éducation des petits enfants pauvres confiés aux Frères de la doctrine chrétienne, les maisons de réforme des jeunes délinquants et des pénitenciers gouvernés par des religieux; les hôpitaux laissés à ceux qui les ont introduits parmi nous — voilà des moyens efficaces de guérir de grands maux, de conserver saine de corps et d'esprit notre population et d'empêcher le développement des germes qui ont poussé presque partout ailleurs et jeté l'Europe dans la tourmente épouvantable où nous la voyons se débattre et agoniser depuis un siècle.

Ce n'est donc pas une bagatelle que d'embrasser les questions, scientifiques et administratives qui se rattachent à l'Asile de Québec.

Le promoteur curieux qui passe à la porte de cette maison étrange est loin de se douter de l'intérêt qu'elle pourrait lui inspirer, — s'il est sensible, s'il est véritablement chrétien, s'il est patriote.

C'est pour attirer les yeux, le cœur et l'esprit de nos compatriotes sur tout cela que le Rapport a été écrit.

Oh! ayons pitié des misères humaines! Les malheurs qui frappent l'humanité sont du nombre des plus terribles, et il n'en est pas d'aussi tristes. Là, c'est un enfant qui apporte en venant au monde le germe morbide qu'un ancêtre lui a légué, justifiant cette parole redoutable de l'Écriture: les fautes des pères seront punies dans leurs descendants. Ici c'est un jeune homme de talent, l'espoir d'une famille, parfois l'espoir de tout un pays, qui s'abat sous l'étreinte d'un travail trop violent. C'est un homme mûr, une forte tête, un cerveau bien meublé, une intelligence qui a brillé au premier rang, et qui tout-à-coup penche vers la décrépitude, nous donnant le spectacle d'une ruine de l'esprit plus lamentable que la mort physique. Ou bien c'est un chef de famille, un ouvrier, l'unique support de sa femme et de ses enfants, qui tombe dans l'abîme où sombre la raison. Quoi de plus pitoyable par lui-même que cet ensevelissement de la pensée, et que de maux en sont la conséquence directe! Il n'est personne qui puisse y réfléchir une minute sans être saisi d'un sentiment d'angoisse et presque de terreur. L'humanité sent sa faiblesse, elle voit la mort partout, sous mille formes, mais elle semble se conformer au décret suprême avec une sorte d'indifférence. Ce n'est plus la même chose si au lieu de la mort pure et simple vous lui présentez le tableau de la folie, ce trépas de la plus noble partie de notre être qui fait de l'individu un tombeau vivant. On ne se familiarisera jamais avec cette affliction, et plus on la connaît moins on sera tenté d'en négliger l'étude, d'en écarter les soins et de lui faire perdre dans l'attention du législateur la juste place qui lui appartient. Elle est aujourd'hui du nombre des choses qui s'imposent. Plus nous allons, plus le pays augmente, plus nous ajoutons à la liste des besoins publics. D'une législation qui embrassait à peine cinq ou six points principaux il y a un demi-siècle, nous avons fait une machine administrative compliquée où il manque très-peu de rouages pour s'étendre à toutes les départements que possèdent les vieilles nations. Une à une, des questions nouvelles ont été soulevées, se sont fait jour, et il a fallu les a loter. Il fut un temps où parler de commerce et de finances eut été peine perdue, parce que nous n'avions encore ni commerce ni finances sous notre direction propre. Les canaux, les chemins de fer, la colonisation ne nous ont occupés qu'à l'heure où leur utilité devint manifeste, et, tout récemment, nous avons vu poindre l'idée de créer ici des manufactures, idée qui fera aussi son chemin et qui déjà s'impose à la considération des gouvernants. De même, ce qui a trait aux aliénés fera désormais partie de l'instruction que l'on doit exiger d'un homme public, car l'on n'est réellement homme public, que par la connaissance de tous les sujets importants qui se présentent à la sollicitude et à l'examen d'un gouvernement. Je n'entends pas dire qu'il faille devenir un aliéniste, pas plus que nous n'aurions droit de réclamer de chaque député le talent d'un ministre des finances ou d'un ingénieur des ponts et chaussées, mais il est évident qu'un peu d'étude, une vue d'ensemble de cette question sont devenus nécessaires — tout comme il est nécessaire de savoir comment sont constituées nos maisons de banque, comment s'administrent les terres publiques, les canaux, sur quoi portent les changements du tarif des douanes, etc. C'est là ce qui m'a déterminé à écrire cet article, voulant contribuer dans la mesure de mes forces à la vulgarisation de cet important sujet d'étude.

BENJAMIN SULTE.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit la diarrhée.

NOTRE-DAME DE LOURDES A MONTRÉAL.

APPEL AUX CATHOLIQUES.

Qui ne connaît l'histoire si émouvante des apparitions de la Ste. Vierge en 1858, en France, près de la petite ville de Lourdes, ses miracles en si grand nombre et si éclatants, miracles qui s'opèrent encore aujourd'hui non-seulement en France mais dans toutes les parties du monde catholique.

Le miracle est la grande voix du ciel, voix d'amour et de miséricorde.

La Mère de Dieu, dans ses dix-huit apparitions, a toujours souri à la petite bergère, excepté une fois qu'elle a pleuré quand elle a demandé de prier pour les pécheurs qui se perdaient en foule. . . . ces sourires si fréquents nous dévoilent que dans les décrets de Dieu, le temps de ses plus éclatantes miséricordes était arrivé. Voyons, en effet cette fontaine aux pieds du vieux rocher, dont l'origine est, comme celle de son cœur, toute miraculeuse, voyons, dis-je, cette fontaine d'où découlent continuellement et en si grande abondance des eaux cristallines, douces, fraîches, délicieuses, n'est-elle pas l'image sensible des eaux célestes, surnaturelles, des grâces abondantes qui coulent aussi continuellement de son cœur immaculé. Bénissons-la cette divine Vierge de nous avoir donné si bien l'intelligence de ce qu'elle est, de ce qu'elle veut être aujourd'hui pour nous, une mère, mais plus mère qu'elle n'a été jamais dans les siècles précédents. Y a-t-il en effet, dans l'Église, une époque où elle ait opéré en si peu de temps, des miracles en si grand nombre? Il n'y en a pas. Depuis assez longtemps, il était prouvé par de saints personnages qu'après la définition solennelle du dogme de l'immaculée Conception, arriverait ce beau règne des grandes miséricordes de Marie; il est arrivé ce beau règne, nous avons le bonheur de le voir. . . A nous de remercier Dieu de vivre en ce temps de merveilles! A nous de nous rendre dignes des faveurs princières de cette divine Vierge!

Or, comme actions de grâces et pour mériter aussi qu'elle daigne abaisser plus miséricordieusement ses regards sur nous, nous avons cru devoir ériger à Ville-Marie même, une magnifique chapelle en l'honneur de son Immaculée Conception. Une chapelle, c'est ce que cette divine Mère a demandé à Lourdes. . . Il nous a semblé qu'elle en voulait une aussi à Montréal. . . Une chapelle, c'est, pour ainsi dire, le pied-à-terre du bon Dieu en ce monde, son ciel ici-bas. . . C'est dans ces lieux bénis qu'elle aime à recevoir plus particulièrement nos adorations, nos vœux, nos prières. . . Il en est de même de l'Auguste Mère de Dieu. C'est là, comme son divin Fils qu'elle se plaît davantage, qu'elle aime mieux être visitée, honorée et entendre nos prières. Cette chapelle construite, elle en prendra possession. . . Ce sera sa maison, son petit ciel au milieu de nous. . . c'est là ensuite que nous irons tous avec joie, avec amour, avec confiance, frapper à la porte de son cœur immaculé. . . Ah! que de grâces nous y attendent!

Cette Chapelle portera le nom mystérieux que la divine Vierge a fait entendre aux oreilles de la petite Bernadette. . . Elle s'appellera, Chapelle de l'Immaculée Conception. . . Elle portera aussi celui de Notre-Dame de Lourdes, non qu'on lui donne plus généralement. Nous la voyons déjà s'élever de terre. . . Elle promet d'être en ce pays le plus beau monument élevé en l'honneur de la Reine du Ciel. . . Pour en jouir au plus tôt, nous voudrions avoir les moyens d'en poursuivre les travaux avec activité dès le printemps. . . Pour trouver ce moyen, nous faisons une loterie. . . La voici:

LOTÉRIE

Pour venir en aide à la Construction de la Chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes.

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION: — MM. C. A. Leblanc, Shérif; A. Dubord, Ecr.; A. Jodoin, Fils, Ecr.; L. O. Héty, Ecr., Secrétaire; Rev. H. R. Lenoir, Ptre., S.S., Trésorier.

La Loterie aura lieu l'an prochain, 1874. Le mois, le jour l'heure et le lieu seront alors annoncés par l'une des journaux.

OBJETS DE LA LOTÉRIE.

Table listing lottery prizes: Trois lots (terrain rue Berri) de \$1200 chaque \$3 600; Un prix en or de \$500 \$500; Un prix en or de 200 200; Un prix en or de 125 125; Un prix en or de 75 75; Deux prix en or de 50 100; Quatre prix en or de 25 100; Dix prix en or de 10 100; Vingt prix en or de 5 100; Cinquante prix en or de 2 100; Cent prix en or de 1 100; Un objet en or de 25 25; Total \$5,125.

132,000 BILLETS: 25 Cts. CHAQUE.

N. B. — Les acquéreurs des lots seront à même de les garder ou de recevoir \$1200 pour chacun de ces lots — s'ils les gardent ou s'ils les vendent, personne ne pourra bâtir sur ces terrains sans certaines conditions convenues avec le Révd. M. H. R. Lenoir.

Le prix de ces billets, étant si minime, qui peut ne pas en acheter? N'est-il pas à la portée de tous? Est-il en même temps une occasion plus heureuse de faire une légère offrande en faveur d'une œuvre qui, au dire d'un illustre et savant Evêque, est l'une des plus belles du monde? Si nous voulions, ou en peu de temps, quel étonnant succès aurait cette loterie? Hétons-nous donc, ne remettons pas à demain, mais de suite et cela de tout cœur.

Le tirage de cette loterie aura lieu dans le mois des Saints Anges, c'est-à-dire en Octobre prochain.

Les personnes désireuses de se procurer des billets de cette loterie par lettre, peuvent s'adresser à Montréal, à M. H. R. Lenoir, Ptre., au presbytère de l'Église St Jacques, rue Ste. Catherine 473; à M. le Shérif C. A. Leblanc, Palais de Justice; à M. Amabé et Jodoin, Ecr., rue Lagachetière, No. 296; à M. A. Dubord, marchand, rue St. Paul, No. 227, ou à M. L. O. Héty, Ecr., Notaire, rue St. Jacques, No. 16.

On donne le 10e à ceux qui achètent 10 de ces billets à la fois — Ainsi pour 10 \$2.25; pour 20 \$4.50; pour 40 \$9; pour 60 \$13.50; pour 100 \$22.50.

Tous les journaux français de Montréal, d'Ottawa, de Québec, de Trois-Rivières, de St. Hyacinthe, de Rimouski, des Cantons l'Est, de Joliette sont respectueusement priés de vouloir bien reproduire.

Même prière est faite aux journaux qui sont les organes des Canadiens-Français aux États-Unis.

NOS GRAVURES.

MORT DE MGR. GUIGUES.

Les restes mortels du vénérable évêque d'Ottawa ont été exposés dans la chapelle souterraine de la cathédrale, et une foule nombreuse, au milieu de laquelle on a remarqué beaucoup de protestants, est allée rendre un dernier hommage à la mémoire de ce bon citoyen. Notre artiste a parfaitement saisi le caractère religieux de ce spectacle funèbre. Nos abonnés du diocèse d'Ottawa, en particulier, nous saurons gré de leur avoir donné ce pieux souvenir du prélat qu'ils ont aimé et vénéré.

UNE RELIGIEUSE ET SA SŒUR.

Une jeune fille abandonne un moment le bruit du monde dans lequel elle vit, et va faire une visite à sa sœur qui, plus heureuse qu'elle, peut-être, a dit adieu à toute espérance, hors celles qui montent vers Dieu, et s'est enfermée dans un couvent. Après le premier épanchement de leur amitié, les deux sœurs font ensemble une prière; prière féconde et qui rend le calme à l'âme agitée. Qui sait? toutes deux peut-être seront bientôt réunies dans le même couvent. En attendant, cette prière fortifie celle qui vit encore dans le monde.

LES DÉFENSEURS DE LA PATRIE.

Nous ne sommes pas de ceux qui affectent de se moquer de nos milices et de nos volontaires. Par bonheur, nous n'avons à craindre aujourd'hui aucune agression étrangère, mais l'avenir est incertain, et il faut honorer ceux qui, négligés et traités injustement, ont résolu avec le plus grand désintéressement de perpétuer parmi nous l'amour des armes et le sentiment du premier des devoirs envers la patrie. Plus tard, on citera avec honneur les noms de ceux qui de nos jours maintiennent, en dépit de tous les obstacles, notre organisation militaire.

C'est animé de ce sentiment que nous faisons hommage aux volontaires de la grande gravure que nous publions aujourd'hui. Ils reconnaîtront dans les diverses scènes qu'elle représente, plusieurs incidents de leur vie ordinaire et de leurs expéditions.

LE JOURNALISME EN CANADA.

Cette gravure est une allusion aux dernières tribulations des rédacteurs de la Minerve et du Canadien. M. Duvernay est prêt à mettre le feu à une pièce de canon braquée dans la porte du bureau. M. Dansereau écrit le pistolet au poing, et M. DeCelles avec un gourdin.

L'Opinion Publique a bien raison de prêcher l'union des partis, car notre atmosphère politique est gros d'orages.

LES FLIBUSTIERS DE SALONS.

I.

Nous traversons une époque où les bouleversements sociaux sont à l'ordre du jour et où les mauvais instincts de notre pauvre humanité se donnent libre carrière.

On ne voit partout, en Europe, que travail désorganisateur, sous prétexte d'organisation du travail, conspirations, grèves, indignation meetings, révolutions, confiscations et autres sottises actions! . . .

La société moderne, fondée sur les assises de 89, ne trouve pas qu'elle a fait une assez large trouée dans les us, coutumes et institutions de l'autre siècle: elle voudrait achever de percer à jour ce qui reste du féodalisme, puis promener son niveau égalitaire à la surface, de manière à raser les têtes — et surtout les bourses! — qui dépasseraient en hauteur la moyenne démagogique.

Que voulez-vous que j'y fasse? Avec la meilleure volonté du monde, je ne pourrais empêcher le volcan de continuer sa lente, mais irrésistible et fatale éruption. Pis que cela, je prends peur; et, dans la crainte que la lave incandescente ne me brûle les talons, je suspends mes jambes à mon cou et, au petit galop, je file de ce côté-ci de l'Atlantique. C'est plus prudent.

Mais s'il y a là-bas des socialistes, des démagogues, des communs, des pétroleux, des internationalistes, des intransigeants, des frères et amis, des mazziniens, des garibaldiens, des vieux catholiques, des jeunes italiens, des dupes et des dupés — il existe, en revanche, dans notre heureux pays, et surtout dans notre bonne ville de Québec, une bien épouvantable engeance: les Flibustiers de salons!

Ces Bédouins-là, qui s'en culottent à crédit chez Fuchs ou autres tailleurs de renom, me donnent sur les nerfs depuis trop longtemps, pour que je les laisse jouir davantage de l'impunité. Aussi, sans même leur crier: gare! je m'insurge contre eux, je lève l'étendard de la révolte, et, poussant le formidable cri de guerre de mes ancêtres, les Picts, je lance sur eux les brigades serrées de mes griefs.

Les gaillards dont j'ai à vous entretenir ne sont point de ceux que l'on voit, aux jours d'orage où le peuple montre les grosses dents, jouer le rôle de meneurs et payer de leur personne. Ce sont bien, au contraire, les plus paisibles gens du monde; et, malgré la signification belliqueuse de leur nom, il faut leur rendre cette justice que jamais, de mémoire de tailleur floué, on ne les a vus risquer leur précieuse peau dans une démonstration comportant quelque danger.

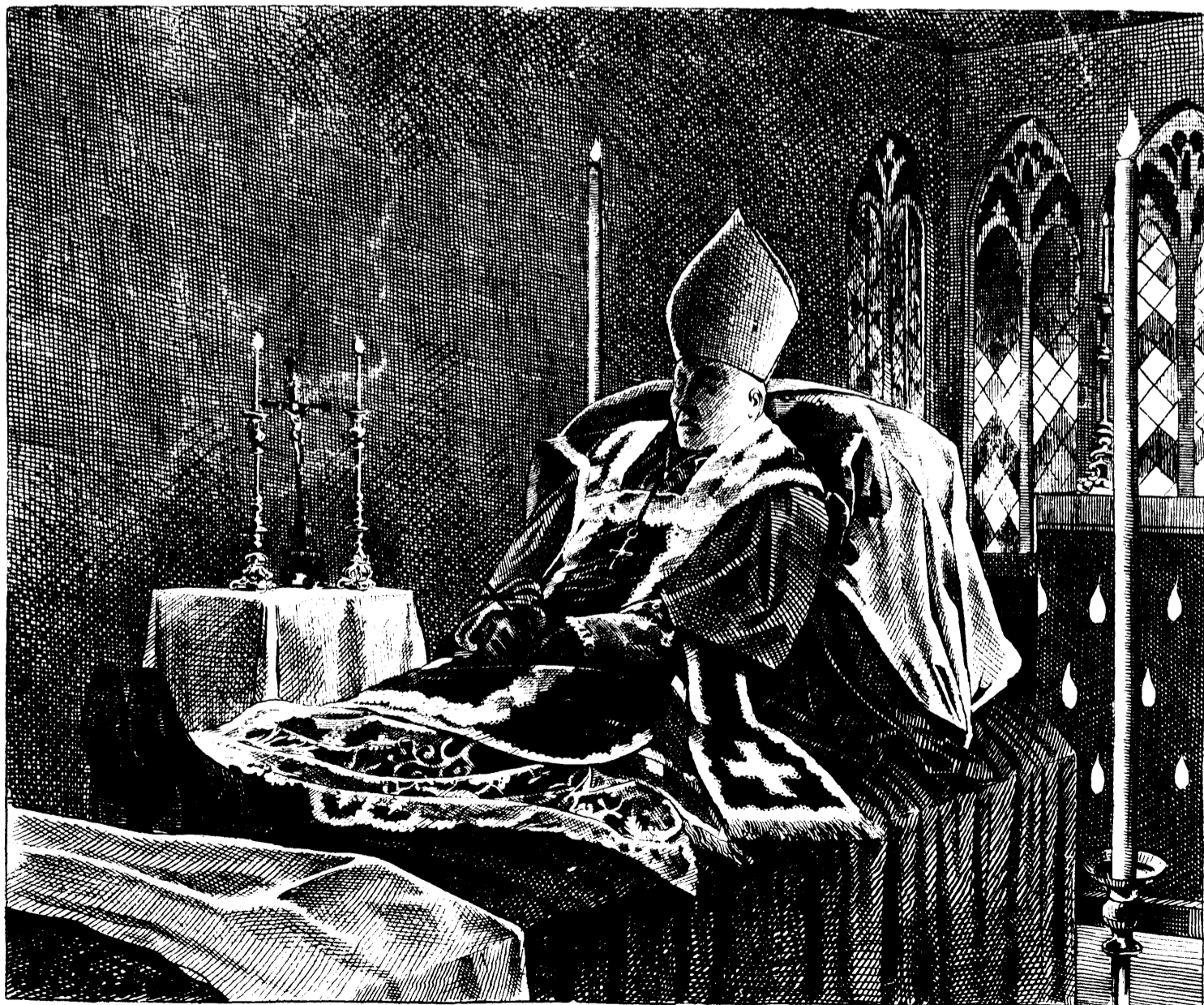
Leur champ d'opération, à eux, n'est pas la place publique, ni la tribune, où peuvent arriver de vertes répliques, et encore moins la presse, qui nécessite des capacités réelles.

C'est bel et bien à couvert qu'ils travaillent et déploient cette habileté audacieuse qui, sur un autre théâtre, valut à leurs homonymes de l'île de la Tortue leur terrifiante renommée. Ce ne sont point des villes qu'ils convoitent, ni des bâtiments de guerre qu'ils attaquent. Non: fi de ces émotions violentes et de ces périlleuses entreprises!

Leur objectif est tout autre.

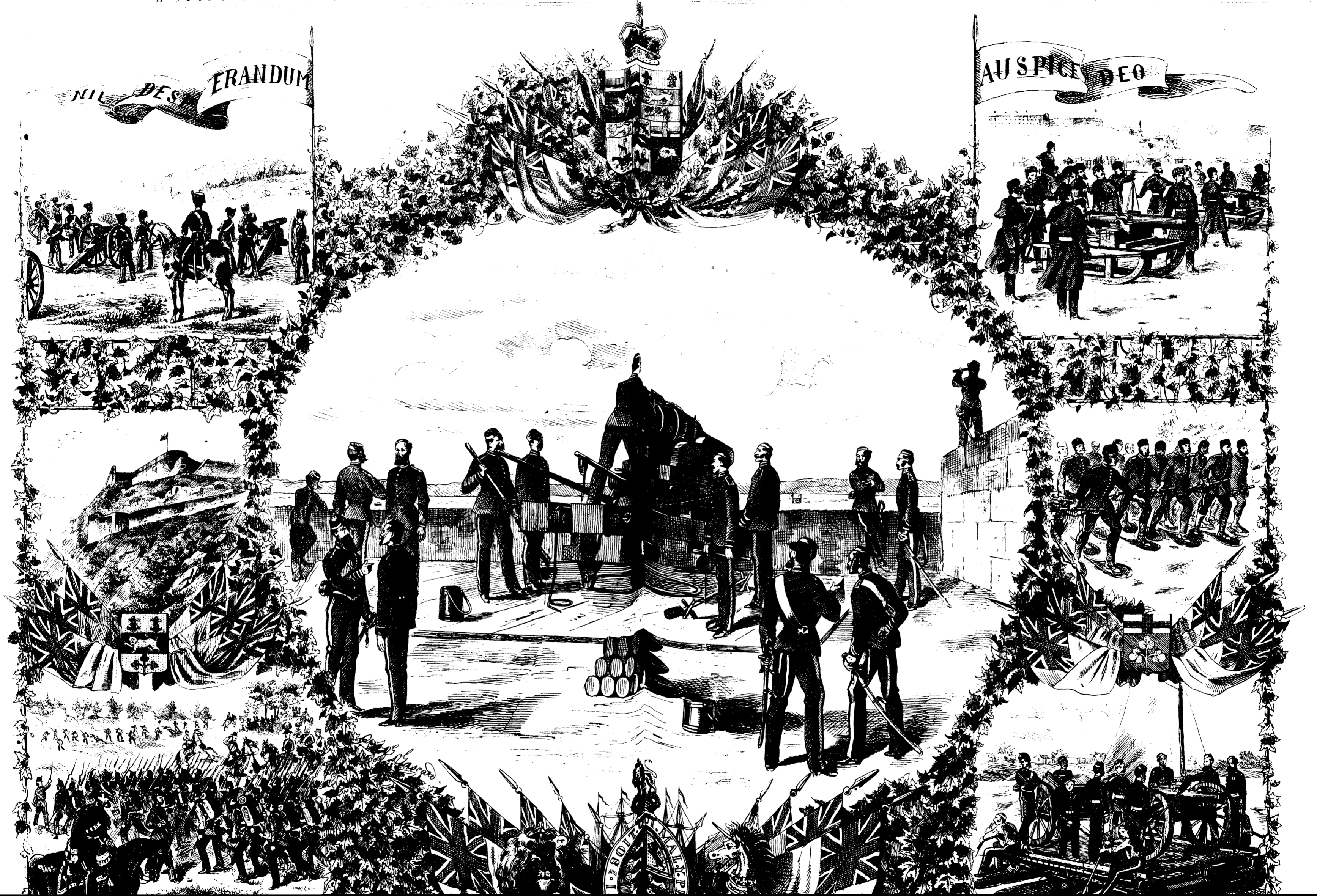


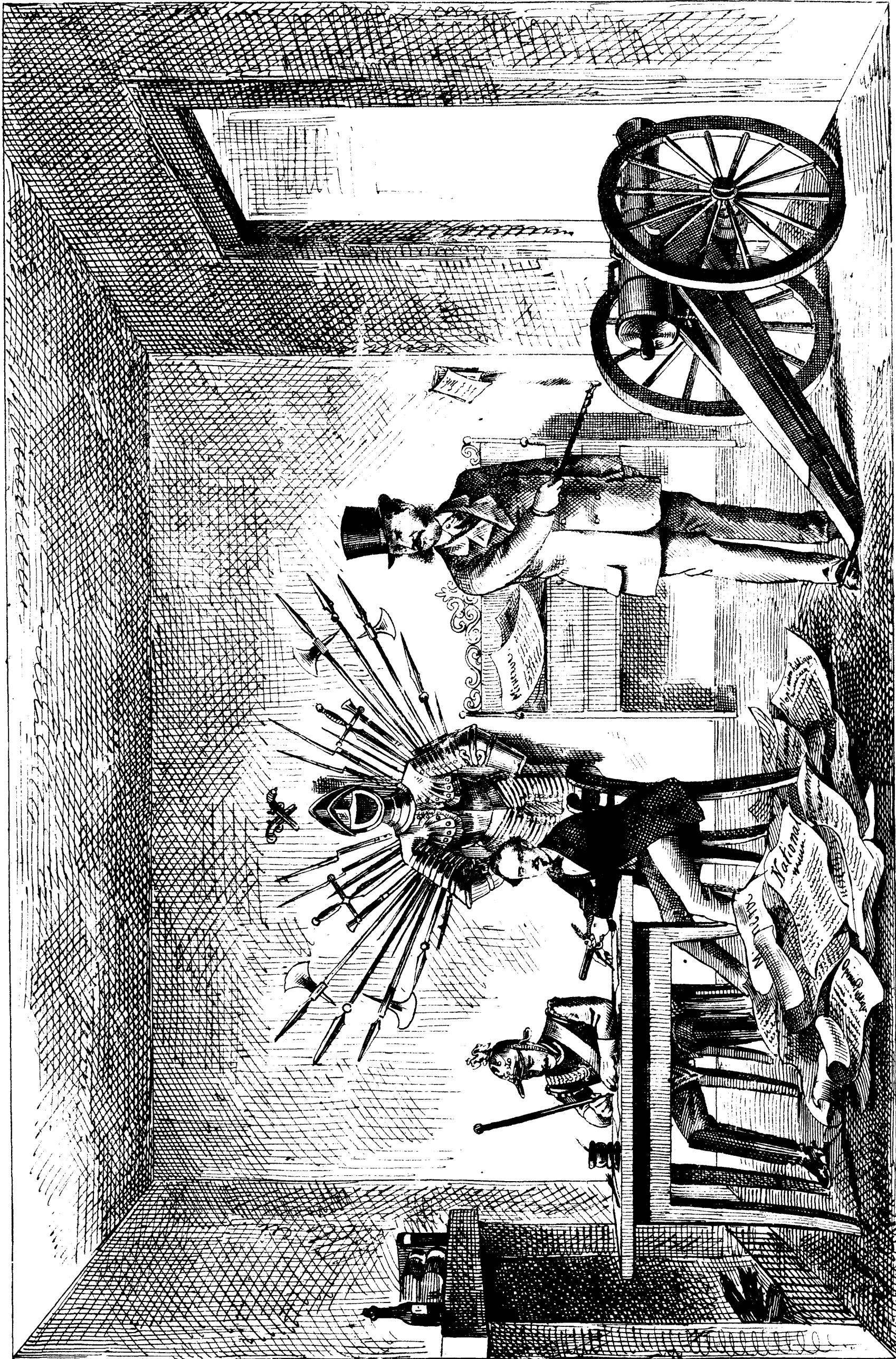
UNE RELIGIEUSE ET SA SŒUR.



MORT DE MGR GUIGUES.—LES RESTES MORTELS DU PRÉLAT EXPOSÉS DANS LA CHAPELLE SOUTERRAINE DE LA CATHÉDRALE D'OTTAWA.







LE JOURNALISME EN CANADA. — BUREAU DE REDACTION.

DUVERNAY. — *Mes amis, écrivains, la presse est libre dans ce pays.*  
 DANSEREAU. — *Allez donc répéter cela à Huet dit Canadien!*  
 DE CELLES. — *Dans tous les cas je ne le suis guère, moi, avec cette plume et dans cette armure.*



C'est à la jeunesse, à l'inexpérience, à l'illusion candide et à l'innocence naïve qu'ils en veulent—bien sûrs qu'il n'y a là que fleurs et parfums, bons baisers et doux propos d'amour à moissonner.

Ils n'ont pour armes ni sabres, ni mousquets, ni haches d'abordage, ni tonnantes coulevrines,—mais bien une jolie cargaison de paroles melleuses, un assortiment complet de compliments clichés, des romances plus tendres les unes que les autres, beaucoup d'astuce et un aplomb étourdissant.

Voilà pour leurs moyens d'action.

••

Examinons un peu maintenant comment ces bons apôtres procèdent et utilisent les engins de guerre qui composent leur arsenal.

Il me faudrait écrire un volume, si je voulais entrer dans tous les détails des manœuvres employées par les flibustiers de salon pour arriver à leur but. L'ensemble de ces manœuvres, avec quelques connaissances accessoires, constitue une science redoutable et redoutée : la science du *flirtage*—pour employer l'expression vulgaire anglaise.

Le flibustier—lès que les poils de sa moustache se laissent soupçonner derrière l'épiderme de sa lèvre supérieure—débute dans son rôle et entre en campagne.

Il s'initie aux secrets de la joyeuse science qui lui fera, plus tard, moissonner des cœurs. Pour se faire la main, il daigne mettre le siège devant quelque jeune et facile beauté, qui ne tarde pas à capituler.

Ce premier succès est de bon augure. Il présage de bien plus éclatantes victoires pour l'avenir, surtout si l'on considère la courte durée du combat et l'insignifiance des moyens employés.

Le flibustier passe à une autre.

La lutte est plus longue ; la résistance, plus tenace ; il faut faire avancer une partie des réserves... mais, enfin, on se rend. Un second cœur s'avoue transporté par les flèches du disciple aimé de Cupidon.

Nouveau changement, nouvelle campagne.

Le flibustier pratique de la sorte le cabotage amoureux pendant un an ou deux, jusqu'à ce qu'il se sente assez expérimenté pour tenter quelque entreprise plus hasardeuse et gagner la haute mer.

Et c'est ainsi que de conquête en conquête, de blonde en blonde, l'heureux Don Juan arrive à la satiété du succès. Son cœur blasé se cuirasse d'un triple airain. Il n'aime plus ; et, s'il continue encore son œuvre de séduction, c'est plutôt pour satisfaire une sottise et ridicule vanité, que par inclination du cœur et amour pour les femmes.

Et c'est là une punition justement méritée ! Quand on passe ainsi les plus belles années de sa jeunesse à gaspiller follement ces douces floraisons du cœur et ces illusions sublimes qui constituent l'amour, on ne doit pas s'étonner si l'étiololement survient.

C'est la peine du talion, implacable et froide comme le châtiement.

••

Mais, qu'on le sache bien, le flibustier blasé, repu de succès, inaccessible aux chaudes émotions de l'amour, est encore plus à craindre que celui dont le cœur n'est pas complètement fermé à ce sentiment. Il tisse mieux sa trame, et sa tête, libre de toute entrave, calcule plus froidement les bonnes et les mauvaises chances d'une attaque. La sensiblerie ou toute autre pensée de remords ne se mettant pas en travers de ses projets, c'est d'une main sûre et d'un œil calme qu'il ajuste sa victime.

Aussi la pauvre fillette, dont la prédilection du baudit a fait choix, circonvenue de toutes parts, enlacée dans des filets invisibles, fascinée par une force occulte, irrésistible, fatale, reçoit d'aplomb tous les coups et ne tarde pas à succomber...

N'allez pas croire que j'invente ; ou que je charge à plaisir ce tableau des plus voyantes et plus sombres couleurs de ma palette !

Foi d'honnête homme, je n'exagère rien. Il est à ma connaissance personnelle que des faits de ce genre arrivent tous les jours et que leurs auteurs ne sont pas marqués d'un fer rouge.

C'est que, voyez-vous, le flibustier de salons—ce Bédouin pillard de cœurs que recouvre un vernis de civilisation—est un être à part dans la société, une sorte de bête féroce qu'on devrait foudroyer et exporter au grand désert de Sahara. Il a la manie des conquêtes et est pris d'une véritable rage de se faire aimer, tout en gardant lui-même la parfaite possession de son cœur.

Pour arriver à son but, tous les moyens lui sont bons. Il joint, à l'hypocrite finesse du renard, la ruse du serpent et la patience de la tortue. Que lui importe le trouble, que lui importe le temps, pourvu qu'il puisse ajouter aux trophées de ses victoires passées le cœur pantelant d'une nouvelle victime !

••

Terminons ce chapitre par quelques considérations au fil de la plume sur la manière de vivre et les relations de notre Lovelace dans le monde.

Autant, dans un salon, il est maniéré, complimenteur, cauteleux et d'une politesse alambiquée,—autant, en dehors, avec le sexe barbu, il est sec, pédañt et sot. Les petits succès qu'il remporte quotidiennement sur les poupées enrubannées qui font l'ornement de nos salons ont doublé sa bêtise de fatuité. Habitué à triompher d'ennemis qui, pour la plupart, ne demandent pas mieux que d'être vaincus et y mettent énormément de bonne grâce, notre individu se persuade aisément qu'il est supérieur aux autres hommes et que tout doit plier sous lui.

Ces demoiselles et ces dames ont si souvent ri des fadaïses apprises par ceux qu'il leur a récitées, que la conviction la plus enracinée dans sa cervelle est qu'il a de l'esprit. Aussi, il faut voir avec quel vertigineux aplomb il vous débite les ineffabilités les moins tolérables et les paradoxes les plus échelonnés...

Le flibustier a beaucoup de connaissances, mais fort peu d'amis. Ses façons cassantes et son insupportable fatuité le font fuir, à dix arpents à la ronde, des gens intelligents. Les sages l'évitent par dégoût et les imbéciles, par rivalité de profession.

S'il avait des revenus ou un salaire décent, quelques parasites et une demi-douzaine de déshérités feraient semblant d'approuver pour lui de la sympathie, sans à monter bonne garde autour de sa bourse... mais—*res horrible dictu!*—ces paltoquets-là n'ont jamais le sou... pour la bonne raison qu'ils ont sans cesse été occupés de toute autre chose que de leur avenir et de leur établissement.

Ils vivent, pour le plus grand nombre, d'expédients, et il n'est pas un pouce carré de leurs luxueux vêtements sur lequel le tailleur n'ait une dizaine d'hypothèques.

Comment voulez-vous, maintenant, avec une bourse plate, de la bêtise à revendre et des prétentions ridicules, que quelqu'un de sensé marche dans votre sillage?...

Aussi, choyé, dorloté et gâté par le chignon et la crinoline, le pauvre flibustier est-il en complète défaveur auprès du pantalon.

Il s'en console et s'en venge, en portant des coups de plus en plus terribles aux cœurs féminins—coups qui ont souvent de longs et douloureux échos dans le camp des barbous.

(A continuer.)

VINGEAS-EUGÈNE DICK.

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE.

FRANCE.

Paris, 23.—Les habitants de Strasbourg demandent que l'Évêque Raess donne sa démission de membre du Reichstag parce qu'il a reconnu la validité du Traité de Frankfurt.

Versailles, 25.—Lorsque M. Thiers est entré, aujourd'hui dans la salle des débats de l'Assemblée Nationale, les membres de la gauche l'ont accueilli avec un tonnerre d'applaudissements.

M. Thiers, en déclarant dans sa dernière lettre qu'il était intimement convaincu que la république était la seule forme de gouvernement qui convint à la France, a ainsi gagné toutes les sympathies de la gauche.

Paris, 27.—Lorsque l'album, présent des résidents français des États-Unis a été présenté à M. Thiers, il a répondu aux délégués que ce cadeau était pour lui, un témoignage non-équivoque de l'estime des Français qui résident dans plusieurs villes américaines et que l'éloignement met à l'abri des passions politiques. Cette démonstration en son honneur, sera inscrite sur les plus belles pages de l'histoire de France. C'est une exemple d'union qui doit être suivi en France. Avec cette union, on pourrait accomplir ce que Washington a fait à lui seul. L'ex-président termina son adresse en sollicitant les assistants d'en faire part de ses paroles à leurs amis répandus aux États-Unis.

Paris, 27.—La Cour d'Appel a débouté l'action en réclamation de Niendorf qui se prétendait fils de Louis XVI. La Cour l'a regardé comme un audacieux aventurier.

Paris, 28.—On a défendu la publication et la vente du journal le *Sécul* à cause de certains articles violents publiés par ce journal contre M. Buffet, président de l'Assemblée nationale.

Paris, 1er mars.—L'exposition française qui aura lieu en 1875, est une entreprise de particuliers.

ÉTATS-UNIS.

New-York, 23.—L'anniversaire de la naissance de Washington est célébré aujourd'hui. Les affaires sont presque entièrement suspendues et la Bourse est fermée.

Philadelphie, 23.—La célébration de l'anniversaire de Washington a commencé avec le lever du soleil. Les bâtiments publics sont fermés, les militaires paradent, et les pavillons flottent en grand nombre.

Détroit, 23.—La bourrasque d'aujourd'hui a mis la glace en mouvement à l'embouchure de la rivière Saginaw. Le bruit circule que 300 pêcheurs sont entraînés sur les glaces flottantes. D'après les derniers rapports, ces malheureux se trouvaient à cinq milles du rivage. Une terrible catastrophe est imminente.

Washington, 25.—Le président a adressé, aujourd'hui, un message au congrès. Il recommande que la législature soit favorable à l'exposition séculaire qui doit bientôt avoir lieu et fait mention du rapport des commissaires de l'exposition.

Une exposition, ajoute-t-il, nécessite de grandes dépenses, mais le sacrifice pécuniaire est largement compensé par le profit que l'industrie en retire et par la gloire qui rejaille sur la nation.

Le message se termine par la phrase suivante : Puissions-nous avoir un plein succès dans cette exposition ou bien supprimons-la dès son début en reconnaissant notre incapacité de lui donner le caractère international.

Chicago, 27.—Christopher Rafferty a été pendu à Haukegan comme coupable du meurtre d'O'Meara, de Chicago.

Washington, 27.—Au Sénat, le projet de loi relatif à l'exposition centenaire, a été pris en considération et M. Sumner a proposé de changer le caractère de cette exposition. Il prétend que les finances du pays ne permettent pas que cette exposition soit internationale et suggère en conséquence d'en faire une exposition purement nationale. Un nombre limité de souverains seraient d'après lui, invités à assister, et on épargnerait ainsi d'énormes dépenses au gouvernement. Il considère qu'une exposition universelle prenant presque immédiatement place à Vienne, ne pourrait qu'être désavantageuse.

ANGLETERRE.

Londres, 23.—On dit que lors de l'ouverture de la session, le Parlement sera prorogé au 12 mars, afin de donner aux nouveaux ministres le temps de se faire réélire. On dit aussi que le discours du Trône ne sera lu qu'à cette date.

Londres, 23.—Charles Shiley Brooks, romancier anglais et auteur dramatique, vient de mourir.

Londres 23.—Le bureau de la guerre a reçu avis que la paix a été conclue avec les Achantis.

M. Dillon, membre de l'expédition Livingstone, s'est suicidé. On attend la dépouille mortelle de Livingstone à Zanzibar le 20 courant.

L'expédition Cameron a pour but d'obtenir à Ujiji, les documents et propriétés du célèbre Docteur.

Londres, 25.—Le bureau de la guerre a appris qu'une grande bataille a été livrée par les Achantis à Sir Garnet Wolsley.

Le rapport n'est cependant pas officiel. D'après la dépêche assez détournée, l'engagement a pris place à Acromboo. Parmi les morts, se trouvent le major Baird et le capitaine Buckle.

Une dépêche spéciale adressée au *Standard* mande que les Achantis ont complètement environné l'armée anglaise et qu'ils ont été repoussés avec des pertes énormes.

Le grand chef des indigènes a été tué dans le combat.

Le roi, en personne, a pris le commandement de l'armée des Achantis et l'on s'attend à une nouvelle attaque.

Londres, 25.—On a reçu de plus amples détails sur la bataille qui s'est engagée entre l'armée anglaise, commandée par Sir Garnet Wolsley et les Achantis. Ces derniers ont combattu en désespérés. La mêlée a duré depuis 6 heures du matin jusqu'à 3 heures p. m.

Dix-sept officiers anglais ont été tués ou blessés. La brigade de la marine, forte de 145 hommes, en a perdu 39. La brigade des carabinières, 36 en y ajoutant 38 ingénieurs.

On ne connaît pas encore les pertes des autres compagnies ni celles des alliés indigènes.

L'arrière-garde de l'armée anglaise est encore menacée et l'on croit qu'une nouvelle bataille est imminente.

Des troupes fraîches d'Achantis s'approchent de Comassie en venant du Sud-Ouest.

Londres, 28.—Le procès intenté contre le prétendant à la succession Tichborne accusé de s'être rendu coupable de parjure, s'est terminé ce matin par un verdict de "coupable."

Le prisonnier a été condamné à 14 ans d'emprisonnement aux travaux forcés.

Cette sentence a créé une grande excitation. Tous les journaux ont publié des suppléments à ce sujet.

Londres, 1er mars.—La Reine et ses ministres ont envoyé des dépêches télégraphiques à Sir Garnet Wolsley pour le féliciter de son succès.

Le Prince et la Princesse de Galles sont à Berlin. Le duc d'Edinburgh et son épouse sont partis de St. Petersburg.

ROME.

Rome, 23.—La rumeur qui allait à dire que le Cardinal Antonelli avait envoyé une circulaire à tous les évêques pour les inviter à se rendre à Rome suivant les désirs du Pape est dénuée de fondement.

ESPAGNE.

Bayonne, 27.—L'armée républicaine commandée par Moriones a attaqué les carlistes devant Bilbao à trois reprises différentes et a été repoussée chaque fois avec pertes.

Bayonne, 28.—Les troupes Carlistes ont pris la ville de Tolosa et le village d'Odin en Biscaye près de San Sébastian.

Le typhus et la petite vérole font des ravages dans la ville de Bilbao ; la reddition de cette place est imminente. Les consuls étrangers sont partis de la ville. Don Carlos et son état-major ont été dans le voisinage de Bilbao depuis le 23 courant.

Madrid, 28.—Senor Serrano a été déclaré président de la République et le Senor Zobala, ministre de la guerre.

Le général Moriones n'a pas réussi à faire lever le siège de Bilbao, et il est rumeur que son armée a été défaite par les Carlistes, et que ses pertes sont de plus de trois mille tués et blessés.

Madrid, 1er mars.—Le général Rivera a été blessé. Serrano et Topete sont allés à Santander.

DE TOUT UN PEU.

LES MOULINS HUDON.—Les capitalistes canadiens, anglais et français seront sans doute, heureux d'apprendre que la compagnie de moulins à coton de V. Hudon a obtenu de la Législature provinciale l'autorisation d'augmenter son fonds de capital. Elle a donc ouvert des livres de souscriptions à un nombre limité d'actions. Le bureau d'inscription est au No. 15, rue Leroyer.

Les personnes qui ont assisté à l'ouverture des opérations de ces moulins à Hochelaga et qui ont pu s'assurer par elles-mêmes de la perfection sous tous les rapports de l'établissement, ne balanceront pas de faire de prompts achats d'actions.

LA LÉGENDE DES VOYELLES.—Je connais un professeur de langues extrêmement apprécié. Tout pensionnat qui se respecte compte M. X...., au nombre des étoiles de son professeur.

A une vogue aussi persistante, aussi soutenue, nous nous sommes dit qu'il devait y avoir une raison. Cette raison, nous avons été assez heureux, pour le découvrir. C'est l'ingénieuse légende par laquelle M. X...., professeur de langues, ainsi qu'il est dit ci-dessus, explique la fondation originelle des voyelles.

Au commencement du monde, dit M. X...., Adam dormait profondément quand Dieu lui tira, comme chacun sait, une côte et de cette côte créa la femme. Quand Adam eut eu suffisamment dormi, il ouvrit les yeux : Eve était à côté de lui.

Le premier sentiment, bien naturel, d'Adam à la vue de cet être merveilleux fut un sentiment d'admiration émue : —A! s'écria-t-il.

La première voyelle était trouvée.

Second mouvement : après avoir admiré, Adam, faisant ce que vous auriez certainement fait à sa place, éprouva le désir le plus vif de lier conversation. Appelant donc à lui cette belle personne avec un petit geste amical : E! fit-il.

La langue comptait une voyelle de plus.

Que se passa-t-il alors ? C'est ce que M. X...., à l'aide de Mémoires manuscrits et récemment découverts par lui sur l'emplacement même du Paradis terrestre, est parvenu à reconstituer avec une exactitude qui le recommande au prochain siège vacant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Sur l'invitation d'Adam, Eve, timide et rougissante, s'approcha. Adam, ravi, exprima immédiatement sa joie par un sourire ainsi modulé :

I! La troisième voyelle était sortie de l'inconnu. Ce fut Eve qui se chargea de la quatrième : après avoir, simple affaire de se donner une contenance, tendu à Adam une pomme qu'elle venait de cueillir sur l'arbre dont vous n'êtes pas sans avoir entendu parler, elle se décida à regarder Adam. Un sentiment d'admiration, presque de saisissement, lui arracha un cri. —O!

Quelques instants après, Adam, qui, comme tous ses enfants futurs, hélas ! se lassait facilement du spectacle des plus belles choses, éprouvait le besoin d'être seul pour s'occuper un peu d'affaires sérieuses, et, faisant signe à Eve, interdite et surprise, d'aller faire un petit tour de promenade dans le Paradis terrestre :

—U! lui disait-il.

Telle est, brièvement résumé, la Légende des voyelles, découverte par M. X...., professeur de langues.

On raconte une histoire de fermier, qui est amusante. M. de Broglie a affirmé une terre à un bon campagnard, qui doit lui payer son loyer aux époques ordinairement fixées par les usages ruraux.

Le locataire a toujours été, dans ses paiements, d'une exactitude remarquable.

Les mois dernier seulement il a fait défaut.  
Pas un écu n'a été versé.  
Pas un visite d'excuses n'a été faite.  
M. de Broglie, étonné de cette négligence, a fait écrire au fermier.  
Celui-ci a répondu :

—J'avais mes fonds tout prêts; mais je ne suis pas allé les porter à Paris, quand j'ai lu l'avis suivant :

“ M. le ministre de l'intérieur ne recevra pas jeudi prochain, ni les jeudis suivants.”

Je lis dans un journal de province :

“ Hier, on a retiré d'un puits, sur la route de Carpentras, le corps d'un soldat du 95e de ligne. On présume que c'est celui d'un militaire.”

Le mot *présume* me semble bien hasardé.

Extrait du rapport d'un caporal chargé de constater l'état du corps de garde.

“ Il n'y a pas de porte à la porte, de sorte que quand il pleut il tombe de l'eau.”

A la correctionnelle :

Le président.—Vous vous plaignez d'avoir été battu par le prévenu que voilà.

Le plaignant.—Oui, monsieur le président il m'a donné des coups de pied dans le.....

Le président.—Asséyez-vous sur ce mot..... le tribunal vous comprend.

Le *Monde* et l'*Univers* analysent un fort curieux travail qui a paru dans le *Journal de Florence*. Ce récit reprend cette thèse déjà connue et probable d'ailleurs que l'inimitié des carbonari, dont jadis Napoléon III avait fait partie, fut la cause de l'attentat d'Orsini.

C'est au lendemain du 14 janvier qu'il consulta un exilé romain (dont on ne donne pas le nom) avec qui il avait combattu dans les Romagnes pour savoir ce que la secte voulait de lui. La secte exigeait la grâce d'Orsini, la proclamation de l'indépendance de l'Italie, la participation de la France à une guerre italienne contre l'Autriche—ces deux dernières clauses dans un délai de quinze mois.

Le fait est que l'empereur multiplia ses efforts pour réaliser la première demande de la secte. Il fit implorer la grâce d'Orsini par l'impératrice; consulta ses ministres, le corps diplomatique étranger et ne trouva de résistance que dans un seul personnage. Mais ce personnage, le plus porté à la clémence par état, ne crut pas que l'empereur fut maître d'enchaîner le bras de la justice.

Le cardinal Morlot lui dit :

“ Sire, Votre Majesté peut beaucoup en France, sans doute, mais elle ne peut pas cela. Par une miséricorde admirable de la Providence, votre vie a été épargnée dans cet affreux attentat; mais autour de vous le sang français a coulé, et ce sang veut une expiation. Sans cela toute idée de justice serait perdue, et *justicia regnorum fundamentum*.”

Napoléon avait compris. Il ne lui restait qu'une chose à faire, et il la fit. Il alla trouver Orsini.

Quel fut l'entretien des deux adeptes de la vente de Césène? On ne le saura peut-être jamais. Ce que l'on sait pourtant, c'est que dans cet entretien Napoléon confirma les engagements pris en Italie dans sa jeunesse, renouvelés à l'avocat X..... et qu'il jura, dans les bras de celui qu'il ne pouvait sauver de se faire exécuteur testamentaire d'Orsini.

Il fut convenu que celui-ci lui écrirait une lettre que l'empereur rendrait publique, et dans laquelle le programme de l'idée italienne serait déclaré.

Voici, sur l'interpellation relative à la suspension de l'*Univers*, ou plutôt sur ses péripéties, des renseignements qui ne manquent pas d'intérêt, et dont le correspondant du *Mémorial d'Amiens* croit pouvoir garantir la parfaite exactitude :

C'est lundi, 26 janvier, que M. Lucien Brun, Keller et de Belcastel ont eu pour la première fois une entrevue avec M. le duc de Broglie. Dans une conférence, ils demandèrent que, si la suspension de l'*Univers* était un acte accompli par le ministre *proprio motu*, il voulût en abrégé la durée, et, s'il s'y refusait, qu'il voulût bien expliquer les motifs qui l'en empêchaient. Que si, au contraire, ajoutèrent M. Brun, Keller et de Belcastel, la mesure tenait à quelques difficultés dans les relations avec l'Allemagne, ils n'insistèrent que pour se voir communiquer les dépêches qui avaient déterminé la décision du cabinet.

Le ministre ayant fait observer que le gouvernement avait le droit de se refuser à une réponse, même alors qu'une demande d'interpellation serait déposée, il lui fut répliqué que ce serait déjà quelque chose que d'avoir posé la question. C'est alors que le vice-président du conseil annonça qu'il devait s'entendre avec ses collègues et notamment avec le duc Decazes, avant de prendre un parti.

L'entretien fut donc renvoyé au mercredi, et le duc de Broglie informa M. Lucien Brun et ses deux amis qu'il se refusait décidément à répondre à leurs questions et qu'ils pouvaient donner suite à leur demande d'interpellation.

Naturellement, M. Brun, Keller et de Belcastel en référèrent à leurs amis de l'extrême droite, qui, après une longue délibération, reconnurent qu'il y aurait une imprudence regrettable, pour ne pas dire plus, à attaquer actuellement le ministère sur un sujet qui tient de si près à notre politique avec l'Allemagne. La demande d'interpellation a donc été ajournée, au plutôt abandonnée.

Les journaux ont publié une lettre de condoléance et de sympathie adressée à M. Louis Veuillot par plusieurs habitants de Nîmes, en tête desquels figure Mr l'abbé d'Alzon. Voici la réponse de M. Veuillot :

“ Au R. P. d'Alzon, supérieur des Augustins de l'Assomption, etc.

“ Cher et vénérable ami, et vous, messieurs ouvriers de tant de bonnes œuvres, je n'ai fait que mon strict devoir, permettez-moi de n'accepter que vos sympathies. L'*Univers* peut encore payer sa gloire, laissez-lui en l'honneur. Si les conditions dans lesquelles j'exerce mon beau métier me réduisent à tendre la main, je vous retrouverai. La charité qui m'a donné à distribuer des millions me jettera quelques oboles. Nous n'y sommes pas encore. Quant à ma situation actuelle, j'en ai déjà une certaine habitude, et elle est bien adoucie par les témoignages de votre amitié.

“ Dans les chemins que la foi nous trace, les accidents, les

malheurs et les douleurs ne sont ni des douleurs, ni des malheurs, ni des accidents.

“ Le sentiment intérieur change le sens des mots et la nature des choses. Je vous assure que je me porte bien. Je vois une fois de plus que l'injustice, la fraude et la force n'ont pas le pouvoir de nous faire de vraies blessures, même lorsqu'elles nous tuent. Un chrétien ne souffre réellement que des fautes dont il est lui-même l'auteur. Je ne me reproche ici aucune faute, je peux dire aucune imprudence. J'ai usé légitimement de mon droit de citoyen, j'ai rempli mon devoir de chrétien, je ne suis pas à plaindre. J'ai respecté les lois, et l'on ne m'impute pas d'y avoir manqué. Si la force nous en impose qui défende d'être chrétien et Français, le journal mourra, mais j'aurai délivré mon âme. Vive Dieu! vive le pape! vive la France! Et j'ajoute: Vive l'espoir! car malgré tout, ces choses et ces pensées ne périront pas, et elles enfanteront un monde.

“ Recevez, cher et vénérable ami, et vous, messieurs, l'expression de ma tendre amitié. Tout ira bien, et nous soutiendrons la lutte, par la grâce de notre seigneur et roi Jésus, qui n'a pas cessé d'aimer les Français.

## LES RUINES

DE

# MON COUVENT

TRADUIT DE L'ESPAGNOL PAR

M. LÉON BESSY.

(Suite.)

—Manuel, me dit alors mon oncle sans détacher un instant ses regards des miens, comme s'il eût voulu sonder tous les replis de mon âme; Manuel, je viens de découvrir un mal qui n'a pas de remède et dont nous ne devons pas même parler. Donne-moi ces dessins.

—Mes dessins! répondis-je; et que ferai-je sans eux dans mes instants de loisir?

—Donne-moi ces dessins.

—Ah! permettez que je puisse du moins, dans mon isolement, contempler ces fleurs qui m'ont si souvent charmé.

—Manuel, donne-moi ces dessins.

—Prenez-les donc, mon oncle, lui dis-je en les retirant de la caisse et en les lui remettant.

—Infortuné! ces fleurs, tu n'aurais pas dû les accepter hier et tu ne devrais pas en faire tant de cas aujourd'hui. Si tu les eusses gardées un jour de plus, elles t'auraient perdu et d'autres peut-être avec toi.

—La caisse est prête, dit ma tante en rentrant accompagnée de son mari; il n'y manquait plus que le baume; je le mets dans ce petit coin. Vois si tu pourras fermer.

—C'est un peu serré, dit mon oncle paternel en fermant et en me donnant la clef; on va prendre la caisse tout à l'heure, et demain, au point du jour, le garçon du voiturier viendra frapper à la porte pour avertir. Maintenant allons souper, s'il vous plaît.

Le repas fut court et silencieux. Mon oncle maternel ne mangea point avec nous; cependant il voulut nous tenir compagnie et s'assit à côté de moi. Il n'y eut d'autre entretien que ce qui suit :

—As-tu reçu une lettre de la capitale de la province? demanda mon oncle Narcisse en s'adressant au père d'Adèle.

—Oui, et elle ne m'a guère satisfait.

—Y aurait-il de mauvaises nouvelles?

—On dit qu'il y a eu deux cas de fièvre jaune.

—Est-il possible? On se sera trop pressé de semer l'alarme.

—Je ne sais que ce que dit la lettre.

—En ce cas, Manuel ne pourra s'arrêter là aussi longtemps que nous l'avions pensé.

—Trois jours seulement, au lieu de dix.

Le souper fini, mes oncles m'embrassèrent cordialement et me donnèrent leurs derniers conseils.

—Que ta langue soit toujours véridique et ton cœur droit, me dit mon oncle Narcisse.

—Economise sans avarice et parle peu, ajouta mon oncle paternel.

—Prends ce talisman, me dit ma tante en me remettant un petit reliquaire d'argent, de forme antique; si tu viens à être tenté, récite avec dévotion devant lui dix *Pater* et dix *Ave Maria*, et tu ne te perdras pas. Mais plaise à Dieu que tu n'aies pas besoin d'employer ce remède à toute heure. Et maintenant donne-moi la main.

En même temps, ma bonne tante me glissa un petit papier plié, qui, à en juger par le poids, devait contenir une partie de ses économies.

—Garde cela, me dit-elle à l'oreille, c'est une poire pour la soif.

Et ils m'accompagnèrent tous les trois jusqu'à ma chambre.

## XIV.

Enfin je suis seul. Si l'on me disait que je dois rester un jour de plus dans cette maison, la vie me serait insupportable. Et pourtant je les respecte tous, je les vénère, je sens tout le poids de leurs bontés; mais c'est ce fardeau même qui m'accable. Ils m'ont élevé, instruit, comblé de bienfaits: ils ont eu grand tort; ils auraient dû m'abandonner à la mère et au trespas. Je dormirais maintenant d'un paisible sommeil, et je me reposerais dans les bras du néant, sans malancolie, sans chagrins, sans remords. A quoi m'ont servi leurs soins, sinon à augmenter le sentiment de mes douleurs? Quelle perspective m'offrent-ils pour le jour de demain, si ce n'est la prolongation du cruel martyre que j'endure aujourd'hui? Je leur dois l'air que je respire, mais aussi l'ardente flamme qu'il entretient dans mon sein. Je suis un être entièrement inutile. Orphelin dès mon bas âge, j'étais destiné à l'isolement, et ils ont pris plaisir à contrarier en moi la nature. Celle-ci ne m'a-t-elle pas ravi

ma mère peu après ma naissance? N'ai-je pas vu mon père tomber couvert de sang à mes pieds, quand les premières lueurs de la raison ne faisaient que de poindre en moi? A quoi bon lutter contre les arrêts de la destinée? L'abandon, la solitude et le dernier repos, voilà ce qui me convenait et ce dont j'avais besoin. Ils ont voulu me tenir lieu de père et de mère, et maintenant ils sont obligés de me repousser; ils ont essayé de m'entourer d'une seconde famille, et voyant que j'ai semé les pleurs dans son sein, ils me renvoient à ma solitude; ils ont résolu de me soustraire à l'indigence, et ils ont fait de moi l'être le plus misérable qui soit au monde. Ta vie est ici, semblaient-ils me dire, jouis de ses bienfaits; ta vie, c'est cette enfant si pure, cette jeune fille au teint de rose, pleine de tendresse, d'enjouement et de charme, qui te sourit, te caresse et semble te convier au suprême bonheur; vis à ses côtés, crois sous son ombre, prends plaisir à la contempler à toute heure. Et moi je disais: Oui, cette vie est belle et attrayante: cette vie qui enchante mes yeux me fera supporter le tourment de l'ennui que je sens en moi-même, et loin de la repousser, je l'accepte avec délire.—Et maintenant, ils me disent que cette vie, je n'aurais jamais dû y attacher mes regards, que j'aurais dû fuir ses caresses, et que la félicité qu'elle m'offrirait devant m'inspirer de l'effroi: cette vie est la mort, s'écrient-ils avec horreur.

Où sera donc ma vie? et si je ne la puise à cette source, qui aura le secret de donner à mes yeux quelque charme à l'existence? Si le bonheur que le goûtais près d'elle, si le soulagement qu'éprouvait mon cœur quand une douce parole de cette vie venait le ranimer et faire déborder en lui le torrent des larmes; si l'amour pour les plantes, pour la lumière, pour le ciel, pour tout ce qui m'entourait, amour qui s'éveillait en moi quand je la contempiais dans un délicieux ravissement, si tout cela n'est pas ma vie, cherchons-m'en une autre et me la montrez; sinon, avouez sans détour que vous avez voulu me la ravir, barbares, après m'avoir appris à l'aimer.

Qu'allez-vous faire, ô insensés? Me croyez-vous seul menacé par le coup que vous dirigez contre moi? Vous lui déchirez le cœur à elle aussi, à elle que vous appelez vous-mêmes votre vie, la gloire de vos cheveux blancs et le terme de vos plus chères espérances. Ah! par l'adieu suprême de vos reçues de vos mères expirantes, je vous en conjure, épargnez-la et ne condamnez que moi seul à ce cruel martyre. Arrachez-moi les entrailles, abreuvez mon cœur de toute sorte d'amertumes; mais ne la contristez pas, elle qui est innocente, et prenez garde que les larmes brûlantes ne flétrissent les roses de ses joues.

Ainsi s'exhalèrent mes plaintes lorsque je me fus enfermée dans ma chambre. Tour à tour je m'asseyais et me levais; je me jetais sur mon lit et me levais de nouveau; je marchais à pas précipités et je m'arrêtai tout à coup; je saisissais le premier objet qui s'offrait à moi, comme si j'eusse voulu le biser, et enfin, mettant une main sur mes yeux, j'étais obligée de m'appuyer contre la muraille pour ne pas tomber. Une tension douloureuse contractait tous les nerfs de mon front, le sang me montait à la tête, et mes artères battaient avec force. Je crus que ma raison se troublait, et je craignais de la perdre d'un moment à l'autre.

Bientôt je m'alarmai plus sérieusement encore, parce qu'il me sembla que je ne pensais que par intervalles, et que l'agitation terrible à laquelle j'étais en proie et ma fureur contre tout ce qui m'entourait étaient les premiers symptômes de la démence. Cette crainte me fit tenir sur mes gardes. Je promenai lentement mes regards dans toute la chambre, je me lavai plusieurs fois le front, j'éteignis ma lumière et j'ouvris la fenêtre pour laisser pénétrer la clarté de la lune. Le soleil, me disais-je, fait ressortir la différence des rangs, rehausse l'éclat du faste insolent et met à nu toutes les infortunes; mais la lune étend sur nous ce crépuscule paisible qui nous rend tous égaux, et elle nous enveloppe tous d'une atmosphère de rêverie, d'autant plus douce peut-être que l'on se sentait plus malheureux à la lumière du jour. Laissons donc arriver jusqu'à moi les reflets de la lune. —Mais la nuit était sombre, le ciel s'était voilé de nuages, et partout régnait un profond silence, interrompu seulement par le faible murmure des vagues qui venaient expirer sur la plage.

Je me rassurai peu à peu. Le calme qui régnait autour de moi, la fraîcheur de l'air, le bruit monotone du ressac, tout contribuait, sinon à chasser de mon esprit les noires images qui l'assiégeaient, du moins à diminuer l'intensité de cette souffrance. On dit que la nuit est le manteau du crime; quant à moi, je lui ai dû plusieurs fois des conseils et des encouragements salutaires. Je me sentais agréablement soulagé, à mesure que mon cœur se déchargeait d'une partie des peines qui l'obsédaient, comme un homme qui, gémissant d'abord sous un poids intolérable, se regarde ensuite comme très-heureux, quoique son fardeau ne soit que légèrement diminué.

Du moins, me dis-je, j'ai jusqu'ici conservé ma raison. Je ne crains pas la mort. Je l'ai vue de près, une première fois dans la blanche écume des flots, et la seconde fois sous une forme sanglante. Son image ne m'étraipe nullement; au contraire, elle me console, parce qu'elle m'avertit que ces sombres nuages qui passent maintenant devant mes yeux, que toutes ces tempêtes de l'existence qui éclatent avec une violence terrible au-dessus de ma tête, se dissiperont un jour entièrement pour moi. Alors je pourrai défier toutes leurs fureurs, je serai invulnérable à leurs coups, et je me rirai de l'effroi que leur rage acharnée se flattait de m'inspirer. Mais ce qui me confond et m'anéantit, c'est de penser que mon intelligence pourrait s'obscurcir avant que mon corps fût réduit en poussière. Ah! s'il est de ma destinée de trainer une existence malheureuse sur cette terre qui me refuse un asile dans son sein, que du moins je ne perde pas la lumière de l'âme, beaucoup plus précieuse pour moi que la lumière du jour. Plutôt que de survivre à une telle dégradation, puissé-je être mille fois englouti dans la nuit du sépulchre!

Assis sur une chaise, je fermai les yeux, et résolu d'attendre ainsi les premiers rayons de l'aurore. Je voulais quitter la maison sans être aperçu, afin de n'avoir pas à rougir de nouveau devant une parole ou un regard. J'avais vu le soir tous mes bienfaiteurs, et je leur avais dit adieu à tous. Malgré moi, le trouble de mon visage avait trahi l'état de mon âme, et le mystère le plus sacré de mon existence avait été découvert. Il m'eût été trop pénible de me retrouver en présence de ceux qui avaient su lire dans le fond de mon cœur et scruter ses replis les plus cachés. C'est pourquoi je résolus de m'éloigner au point du jour, avant que personne fût encore levé, et même de devancer mon départ au moindre mouvement que j'entendrais.

Mon plan était à peine arrêté quand un bruit mystérieux, tout à fait inusité à ces heures de la nuit, vint frapper mon oreille.

## XV.

Il me sembla que l'on ouvrait l'une des portes vitrées par lesquelles on passait du principal corps de logis dans le jardin. Cela se fit avec tant de précaution, que je n'aurais probablement rien entendu sans mon vif désir d'être prêt à partir avant que personne fût sur pied dans la maison.

Je pris donc mon chapeau et j'ouvris très-doucement la porte du jardin, pour descendre ensuite par l'escalier qui donnait sur le rivage de la mer. Je ne pensais qu'à m'éloigner. Je ne voyais rien, et je marchais à la hâte et en silence, aimant mieux passer le reste de la nuit assis sur la plage que de m'exposer à rencontrer quelqu'un. L'arôme des fleurs m'apporta des sensations agréables. J'approchai un oeillet de mes lèvres, et je dis à voix basse, de manière à pouvoir à peine m'entendre moi-même :

— Fleurs charmantes, vous à qui je dois les seules consolations que j'aie éprouvées en ce monde, adieu pour jamais.

A ces mots j'entendis près de moi une plainte étouffée. Je crus distinguer une ombre blanche qui se tenait penchée sur les fleurs. Ce n'était pas une apparition trompeuse.

— Manuel, dit la voix, que je reconnus aussitôt pour celle d'Adèle, ne sois pas surpris de me voir ici. J'avais besoin de respirer plus à l'aise.

— Et moi, lui répondis-je, j'ai besoin de respirer un autre air entièrement libre.

— As-tu vu le bouquet de Saint-Telme ?

— Oui, et je te remercie.

— Es-tu encore fâché contre moi, Manuel ?

— Moi ! comment pourrais-tu croire cela, Adèle ?

— Pourtant, n'est-ce pas moi qui suis cause de ton départ précipité ? Sans l'imprudencence qui m'a fait livrer la feuille des emblèmes, tu aurais passé quelques jours de plus au milieu de nous.

— Et pendant tout ce temps je n'aurais fait que souffrir davantage.

— Es-tu donc si las de notre société ?

— Adèle, au nom des jours heureux que nous avons passés ensemble, par le souvenir des jeux innocents auxquels nous nous sommes tant de fois livrés dans ce jardin et au milieu de ces fleurs, je t'en supplie, ne me refuse pas la dernière faveur que j'implore de toi, celle de ne me point parler avec tendresse, car je suis indigne de ton amitié, indigne de toi, de tes parents, de tous.

— Mon Dieu, que tu vas donc être malheureux !

— Ne m'as-tu pas dit que tu serais malheureuse toi-même ?

— Et la résignation, mon ami, quand en ferons-nous un meilleur usage ?

— Et la douleur, mon Adèle, la douleur qui pénètre jusqu'au fond de l'âme, qui s'y attache et la déchire cruellement, que peut contre elle la résignation ou quoi que ce soit au monde ?

— Tes paroles me font trembler, Manuel. Où allais-tu, dis-moi, à pareille heure ?

— Ne sais-tu pas où m'envoient tes parents ? Je ne dois plus avoir d'autre société que des livres, ni d'autres pensées que celles qu'ils me suggéreront ; j'obéis : j'ai mangé le pain des autres, je suis leur esclave.

— Et moi, ne suis-je pas l'esclave de personne ? crois-tu qu'en restant ici je puisse faire ce que bon me semble et dire oui ou non à ma fantaisie ? Pourquoi donc te plaindre d'une condition qui est plus ou moins celle de tous ?

— Ecoute, Adèle, — et que ces paroles échappées à mon âme restent ensevelies dans la tienne, avec toute leur bonté, toute leur tendresse, tous leurs bienfaits, tes parents ont été très-cruels envers moi ; mais entends-moi, Adèle, ils l'ont été sans le vouloir.

— Que t'ont-ils fait, Manuel ?

— A moi ? rien, absolument rien, et si je disais le contraire, je mentirais. Mais tu le vois, je me comprends à peine moi-même. Tes parents, ah ! je leur dois le respect, la vénération, le silence, et pour moi, si bien que pour toi, ils ont été des père et mère dignes de ce nom. Je leur obéis, et ne fais en cela que mon devoir. Oui, mon Adèle, la plus tendre et la plus compatissante des sœurs, laisse-moi, je te prie, accomplir un devoir. Adieu, adieu..... jusqu'à un meilleur temps.

— Vois, Manuel, c'est vraiment par une inspiration du Ciel que je suis venue ici. Tu ne partiras pas avant le jour. Tu nourris quelques desseins sinistres. Tu n'as ni foi ni résignation, ni espérance en Dieu ni affection pour nous. Tu cours à ta perte. Si tu fais un mouvement, j'appelle mon père. Je voudrais distinguer tes traits, afin de voir ce qui se passe dans ton cœur, et ce doit être quelque chose d'effrayant. Dis, n'as-tu donc aucun sentiment chrétien ? et n'est-ce pas assez que tu aies une première fois attenté à tes jours ?

— Attenté à mes jours ? répétais-je en m'arrêtant à chaque mot, comme pour bien peser cette accusation qui m'avait été si souvent et plus ou moins ouvertement adressée, mais à laquelle j'avais toujours dédaigné de répondre ; en ce cas, je suis indigne de la pitié de tous : la société doit me repousser, puisque j'ai voulu me retrancher moi-même de son sein.

— Mais tu n'as donc pas de cœur ? Quoi ! renoncer à la

tendresse de tous ceux qui nous environnent ; renier ses parents, sa sœur, ses amis ; fermer l'oreille à toute parole de consolation, insensé ! à quoi te sert l'instruction que tu as reçue ? La vie n'a-t-elle pour toi aucun attrait ? n'as-tu plus aucune confiance ni en toi-même, ni en ceux qui t'aiment ?

— Y a-t-il quelqu'un au monde qui s'inquiète de moi ?

— As-tu manqué ici d'attentions, de sollicitude et de tendresse ?

— Et manqué je maintiens de déboires, d'amertumes et de chagrins ?

— O frère ingrat ! n'as-tu pas une sœur qui pensera sans cesse à toi, et qui s'oublie elle-même dans ses prières, ne demandant au Ciel que pour toi seul la joie et le bonheur ?

— Et moi, hélas ! je penserai de même à elle, uniquement à elle, puisque mon étoile le veut ainsi, jusqu'à ce que Dieu en ordonne autrement.

— Dieu, entends bien ceci, ne peut vouloir que l'on attente à sa propre vie.

— Non, Adèle, il ne le veut pas ; mais il ne veut pas non plus que l'on élève quelqu'un pour le dévouer au martyre. Dis-moi, ma sœur, pourquoi m'ont-ils permis de te connaître, s'ils devaient ensuite nous séparer ? pourquoi se plaisaient-ils à me voir heureux à tes côtés, s'ils jugeaient nécessaire de m'éloigner un jour de toi ? ... Mais, hélas ! je sais bien, moi aussi, que je dois te fuir, que l'air que tu respirez est d'ingérence pour moi et qu'il ne peut y avoir de commun entre nous que la souffrance. Laisse-moi donc, je t'en conjure de nouveau, créature incomparable, laisse-moi avec mes amertumes ; je tâcherai de les adoucir autant qu'il sera possible ; abandonne-moi à ma douleur ; peut-être sera-t-elle, loin de toi, moins vive et moins cuisante. Ah ! n'auras-tu pas pitié d'un frère qui a passé avec toi ces beaux jours de l'enfance que l'on n'oublie jamais ? Serais-tu assez cruelle pour ne pas me permettre d'emporter de ce dernier adieu le souvenir à la fois tendre et pur qu'il laissera dans mon âme ?

— Je te quitte, ô mon frère, dit Adèle ; mais auparavant, ajouta-t-elle en me présentant une petite croix d'argent qu'elle portait à son cou, promets-moi sur cette croix de ne jamais attenter à tes jours.

— Je te le jure, jamais !

— Oh ! quelle joie tu me causes ! Maintenant, bien que je ne doive en aucun temps connaître ce que j'entends appeler la félicité, j'ai au moins la consolation de savoir que tu n'es pas un détestable criminel. Maintenant, quand, dans tes promenades nocturnes, tu verras, comme en ce moment, la lune sortir brillante du sein des nuages, regarde-la bien, en pensant que je fais de même et que, quels que soient les desseins de la Providence à mon égard, c'est toi, ô mon frère, que j'aimerais, après Dieu, du plus profond de mon âme. Es-tu content, Manuel ? ne te semble-t-il pas que ton cœur n'est plus aussi oppressé ? Laisse le battre à l'aise, mon ami ; reprends courage, et ne désespère jamais. ... J'entends du bruit : adieu, mon frère, adieu !

E. à la clarté de la lune, qui venait en effet de se répandre dans le jardin, je la vis glisser légèrement entre les fleurs et rentrer dans sa chambre. Je ne pus même pas murmurer un dernier adieu. Mon cœur battait avec violence. Les paroles que je venais d'entendre, la soudaine apparition de la lune, dont les reflets, tombant sur Adèle, me la représentaient comme une délicieuse manifestation de mes songes, la fuire précipitée de la jeune fille après qu'elle eut réussi à verser sur mon âme un baume consolateur, étaient autant de motifs qui me tenaient comme ravi en extase. Je ne savais pas de la s'ivire, comme si j'eusse craint que le moindre mouvement ne fit évaporer le parfum dont je me sentais tout imprégné.

Mes craintes n'étaient pas vaines, car, m'étant retourné, un frémissement général s'empara de moi, et aux doux transports qui m'avait enivré succéda l'épouvante.

## XVI.

Je vis devant moi le père d'Adèle, menaçant, terrible, et qui me lançait des regards d'indignation et de mépris. Alors, comme si je me fusse tout à coup senti le plus criminel des hommes, je tombai à ses pieds, j'embrassai ses genoux, et je lui dis :

— O mon père, pardonnez-moi de l'avoir vue pour la dernière fois. Désormais je ne troublerai plus votre repos ; de ma vie je ne vous donnerai d'autre sujet de chagrin. C'en est fait, et pour toujours.

— Monstre de méchanceté et de perfidie, me répondit-il d'un ton courroucé, serpent que j'ai nourri dans ma propre maison, te voilà donc satisfait ; tu as réussi à exprimer tout ton venin et à corrompre le cœur d'un ange. N'ouvre pas la bouche, reptile immonde, et fais en sorte que je n'entende plus ta voix abominable. C'est ainsi que tu paies les bienfaits par la plus noire trahison, et l'amour par les plus aveugles fureurs ! Sous quel astre funeste as-tu été engendré, avorton de malice et d'infamie ? Qui donc, maudit, a pu te faire croire que, parce que je t'ai nourri et élevé, je devais te donner encore une partie de mes entrailles ? Et comment, âme dégradée, as-tu jamais pu penser que ton naturel corrompu méritât d'entrer en parallèle avec un être si supérieur à ton abjecte insolence ? Relève ce front souillé que tu ne courrais pas si humblement hier. Relève-le, et va-t'en loin de moi !

— Est-il possible, ô mon père, lui dis-je, que des reproches si durs soient sortis de vos lèvres ? Ajoutez-y une seule parole affectueuse, comme celles que vous avez toujours prononcées, et je prendrai toutes les autres pour un excès de votre tendresse. Ah ! combien vous vous trompez si vous me croyez animé de si noirs sentiments !

Il me répondit que par un geste qui confirmait sa dernière injonction.

— Pourrez-vous, dis-je en me levant, refuser votre dernière bénédiction au fils de votre frère ?

— Que Dieu te protège, répondit-il, et te rende en bien tout le mal que tu m'as fait !

C'est ainsi que je quittai la maison de mon second père.

## XVII.

Le premier effet de la scène que je viens de décrire fut de me plonger dans une sorte de stupeur. Je me souviens très-bien que j'errai longtemps dans le bourg avant de pouvoir trouver la maison du voiturier, quoique susse parfaitement où elle était placée. Enfin j'y arriva comme par hasard. Je montai dans la voiture qui était une charrette longue, recouverte d'une cage de roseaux, je m'y étendis plutôt que je ne m'assis, et peu après que nous eûmes quitté le lieu où j'avais passé ma seconde enfance, nous primes une route qui traversait de grand bois de lièges. Le mouvement de la voiture me fit beaucoup de bien, car il me jeta dans un assoupissement qui m'empêchait de m'arrêter à aucune idée fixe, et qui éteignait en quelque sorte mes souvenirs, à mesure qu'ils se rallumaient à la flamme de mon cœur.

Dans cet état, je regrettais vivement que nous fussions obligés de nous arrêter ; mais le voiturier me dit que nous étions arrivés à l'auberge où nous devions déjeuner. Heureusement il y avait avec moi deux autres voyageurs qui firent, à table, tous les frais de la conversation. L'un d'eux soutenait que les voyages sont très-utiles ; l'autre, au contraire, affirmait qu'ils sont plutôt nuisibles pour la généralité des hommes, parce qu'ils créent sans cesse de nouveaux besoins. Somme de donner son avis, le voiturier se contenta de dire que, dans tous les pays qu'il avait parcourus, les cités, les campagnes et les hommes lui avaient paru reproduire à peu près le même type, en sorte que, quand il avait fait une lieue, c'était pour lui comme s'il en eût fait mille, sauf la grandeur ou la petitesse des objets.

Nous continuâmes notre route, et cette fois je m'endormis d'un profond sommeil. Vers le soir je fus éveillé par un vent frais. Avant qu'il fit tout à fait nuit, je demandai au voiturier si nous étions loin de notre gîte. Il me dit que nous n'en étions plus qu'à une petite lieue, et je voulus la faire à pied. Je ne pus non plus, pendant ce trajet, appliquer mon esprit à aucune idée. Je regardais les lumières qui brillaient dans les métairies, et quelquefois se montraient dans la direction du chemin, mon attention s'arrêtait de préférence sur elle. Voilà notre guide, me disais-je, suivons sa douce clarté. Mais bientôt, au détour d'une colline, la lumière s'éclipsait, ou nous la laissions de côté, à mon grand déplaisir. Une autre reparaissait en face de nous. Celle-ci, disais-je, est plus vive et plus radieuse, et elle me plaît davantage. Mais elle s'éteignait tout à coup, avant que nous eussions le temps de nous en éloigner. Il s'en montra une plus faible, plus lointaine, plus mystérieuse que les précédentes ; on pouvait à peine la distinguer. Des branches d'arbres la cachaient par moments, mais on voyait bientôt reparaître sa lueur paisible et solitaire. Elle finit par m'inspirer beaucoup d'intérêt. Deux fois le chemin s'écarta de sa direction, d'abord à gauche, puis à droite ; mais il nous ramenait toujours en face d'elle. Cependant nous la perdimes aussi de vue à un endroit où la route s'enfonçait dans une vallée. Cette succession de lumières qui charmaient de loin mes regards, et qui bientôt s'éclipsaient ou s'éteignaient, réveilla dans mon cœur de tristes souvenirs. C'est ainsi que, durant mon existence, si courte et pourtant déjà si agitée, beaucoup d'espérances trompeuses m'avaient séduit par leurs clartés tantôt paisibles, tantôt vacillantes et inquiètes ; c'est ainsi que l'une d'entre elles, plus douce et plus pure que toutes les autres, m'avait constamment servi de guide dans la nuit de mes chagrins, et s'était toujours retrouvée en face de moi, bien qu'elle dût naturellement me retirer sa lumière. Mais je venais de voir disparaître à la fois tous ces phares, en m'enfonçant tout à coup dans une gorge ténébreuse. Alors, perdu au milieu d'énormes rochers, je n'avais plus aucune lueur d'espérance sur la terre, et je commençai à lever les yeux au ciel, comme pour demander une étincelle de lumière aux flambeaux mextinguibles qui brillent dans le firmament.

Dans l'auberge où nous nous arrêtâmes pour coucher, je ne pus ni manger ni dormir. Depuis la nuit précédente où mon oncle m'avait surpris dans le jardin, il s'était fait un grand changement dans ma position. Sans cette circonstance, j'allais probablement continuer mes études, et si les distractions et la vie bruyante de l'Université n'eussent pu dissiper tout à fait ma mélancolie, peut-être l'auraient-elles du moins peu à peu calmée. Mais les reproches terribles de mon oncle avaient produit sur moi une impression d'autant plus profonde que je les croyais alors moins mérités. Je ne pouvais accepter le pain de l'existence des mains de celui qui ne me l'offrait qu'en me maudissant.

(A continuer.)

Les Pilules du Dr. Colby sont recouvertes en sucre.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront puées dans ce journal à raison d'un sou chaque.

## DÉCÈS.

A St. Jérôme, Matan, le 22 courant, à l'âge de six mois et 18 jours, Marie-Antoinette-Aïsa, enfant de J.-Baptiste Guenet, coureur, marchand.

## AVIS.

Il nous est impossible de faire droit à la réclamation d'UN ABONNÉ de L'AVENIR. L'administration de L'Opinion Publique n'accepte aucun écrit anonyme. Très-souvent aussi il nous arrive des demandes pour insertion d'une naissance, d'un mariage ou décès. Nous prévenons respectueusement les intéressés que ces annonces ne trouveront place dans nos colonnes qu'à la condition qu'elles seront payées à raison d'un écu chaque. Nous maintiendrons ces règles.



CHODRUC-DUCLOS.

Nous lisons dans l'Univers :

Entre autres extraits de la réponse de M. Sandeau à M. de Loménie, nous avons cité une anecdote qu'il avait entendue conter à Mérimée, et qui formait un féroce épisode des journées de juillet 1830. A ce sujet, voici les curieux détails que publie le correspondant parisien d'un journal de Bruxelles. Ils ne sont pas tous inédits, mais l'histoire du personnage qui en est le héros valait la peine d'être rééditée : "Une jolie anecdote racontée par M. Sandeau, qui la tenait de Mérimée lui-même, a obtenu beaucoup de succès près du public académique, qui n'est généralement pas gâté sous ce rapport, c'est celle de l'homme qui, témoin de la maladresse d'un insurgé, dans les journées de juillet 1830, lui prend le fusil des mains, ajuste un garde-suisse et le tue net; puis, comme l'insurgé, ravi de cette adresse, l'engage à continuer, il lui rend le fusil en disant : "Oh! moi, c'est bien différent; ce n'est pas mon opinion."

Seulement M. Jules Sandeau n'a paru se douter que cette anecdote, qui devait plaire au scepticisme cruel de Mérimée, est très vieille et très connue. L'homme en question, qu'il n'a pas nommé, n'est autre que le fameux Chodruc-Duclos, le Diogène du Palais-Royal. Ce n'était pas, en effet, l'opinion de Chodruc-Duclos, en admettant que ce cynique ait jamais eu sérieusement une opinion. Pendant toute la première partie de sa vie, sous la Révolution et sous l'Empire, Chodruc-Duclos s'était posé en royaliste avec toute la fougue de son tempérament méridional et tout l'entraînement d'un caractère indompté. Né en 1780, aux environs de Bordeaux, il s'était mêlé, à peine adolescent, à la révolte de Lyon, contre la République, était parvenu à s'esquiver après la prise de la ville, puis s'était signalé dans la jeunesse dorée de Bordeaux par son élégance, sa crânerie, son luxe. L'éclat de ses aventures et l'audace de ses opinions réactionnaires.

Il est au premier rang dans toutes les échauffourées politiques de cette ville ardente, ce qui ne l'empêche pas de mener la vie de plaisir à grandes guides. Un jour, il fait une scène au théâtre à des citoyens dont la grossièreté républicaine qui a déçu, et en enlève un de sa loge à la force du poignet, pour le suspendre au-dessus du parterre en le menaçant de l'y jeter la tête la première. Un autre jour, il délivre de la prison deux jeunes condamnés à mort pour s'être compromis dans la cause royaliste. Un autre jour encore, il insulte le maréchal Lannes en plein théâtre et résiste à la force armée à la tête d'une bande de jeunes fous comme lui. Cinq ou six fois arrêté, il est acquitté par les juges, délivré par ses concitoyens, ou il se sauve lui-même en luttant contre les gendarmes. Sous le Consulat, Chodruc-Duclos se mêla au soulèvement de la Vendée. Son refus d'accepter les conditions d'amnistie réglées par le général Hidonville le conduisit à Sainte-Pélagie, où Charles Nodier le connut. De Sainte-Pélagie il passa à Bicêtre, où il resta jusqu'à l'entrée des alliés. Pendant les Cent-Jours, il se rejette en Vendée, et s'y distingue encore par sa bravoure et ses escapades.

Après avoir provoqué et tué en duel un La Rochejacquin, il est contraint de quitter la France et de se réfugier en Italie, où il reste pendant quelques années dénué de toutes ressources. A peine rapatrié, il court à Paris pour y réclamer le prix de ses services, par l'intermédiaire de son ancien ami de Bordeaux, M. de Peyronnet, devenu ministre.

Mais M. Chodruc-Duclos avait une haute opinion de sa personne et de ses droits. Ses demandes étaient impérieuses et excessives. M. de Peyronnet, qui avait appris à le connaître, ne répondait que par des promesses évasives à ce solliciteur qui ne lui laissait pas de relâche et exigeait tout de suite un titre de marchand de camp. C'était un allié dangereux, un ami brouillon, un collaborateur plus compromettant qu'utile. On finit par lui offrir une place de capitaine de gendarmerie. Il la refusa avec indignation et revint à la charge avec tant d'obstination et d'importunité, qu'il se vit consigner dans les bureaux. Il multiplia les lettres, il les fit même si insolentes, il devint si insupportable et si violent, qu'après avoir été évincé par le ministre Peyronnet, il fut proscrit par le ministre Decazes.

Dès lors son caractère s'agrit et son orgueil démesuré lui inspira l'idée d'une vengeance qui confinait à la folie. Il fit une provision de haillons immondes, laissa croître une barbe inculte, et alla se promener tout le jour en cet accoutrement, comme une vivante image de l'ingratitude des souverains, sous les arcades du Palais

Royal. Toujours seul, rêveur, sombre, taciturne, se parlant à lui-même, ne s'arrêtant pas une minute, dans sa promenade perpétuelle, jusqu'au moment où l'on fermait les grilles, il faisait partie des curiosités de l'endroit. Les provinciaux venaient le voir, les guides le signalaient à l'étranger: il effrayait les enfants et les femmes. Si parfois il adressait la parole à un passant, c'était pour lui emprunter une somme qui variait de quarante sous à cinq francs, et qui suffisait à le nourrir pendant plusieurs jours, il mangeait à l'aventure, en quelque cabaret chiffonnier, et habitait, dans l'une des ruelles avoisinantes, un bouge meuble comme la cellule d'un prisonnier d'autrefois.

Chodruc-Duclos fut cité plusieurs fois pour vagabondage et mendicité devant la police correctionnelle et toujours acquitté, parce qu'il prouvait qu'il habitait un domicile régulier et qu'il ne mendiait pas, mais se bornait à emprunter: quant à la question des échéances, puisque ces prêteurs ne s'en inquiétaient pas, était-ce au tribunal à se montrer plus difficile? Mais il fut condamné une fois pour outrage public à la pudeur, par suite de l'insuffisance de son costume. On peut voir le compte-rendu de ce jugement accompagné de détails authentiques et presque officiels sur ce bizarre personnage, dans la Gazette des Tribunaux des derniers jours de 1828 ou du commencement de 1829.

Un beau matin, peu de temps après la révolution de juillet, Chodruc-Duclos fut trouvé mort dans sa mansarde de la rue du Pélican. Les boutiquiers du Palais Royal, dont il était le fléau depuis si longtemps, payèrent avec empressement les frais de ses obsèques. Mais le nom de Chodruc-Duclos est resté parmi ceux des figures célèbres de la rue. Il est peu de grands hommes dont on ait plus parlé que de cet orgueilleux vanu-pieds, à qui l'on aurait pu dire, comme Platon à Diogène: "Je vois percer la vanité à travers les trous de ton manteau." Alexandre Dumas nous a conservé, dans ses Mémoires, plusieurs mots de lui. Berthélemy l'a chanté dans sa 33e Némésis: "Le Palais Royal en hiver."

Mais autant qu'un ormeau s'élève sur l'ar-

Sur cette obscure plèbe errante dans l'en-

Autant plane et surgit l'héroïque Duclos!

Dans cet étroit royaume où le destin les

Les terrestres damnés l'ont élu pour mo-

C'est l'Archange déchu, le sathan bodelais,

Le Juif-Errant chrétien, le Mémmoth du

Jamais l'Ermite Paul, le virginal Macaire,

Marabout, Talapoint, Fakir, Santon du

Brame, Guèbre, Paris adorateur du feu,

N'accomplit sur la terre un plus terrible

Depuis sept ans entiers, de colonne en co-

Comme un soleil éteint ce spectre tourbil-

Depuis le dernier soir que l'acier le rasa,

Il a vu trois Véfour et quatre corazza;

Sous ses orteils, chaussés d'éternelles san-

Il a du long portique usé toutes les dalles;

Etre mystérieux qui, d'un coup d'œil lan-

Déconcerte le rire aux lèvres du passant.

Cette pièce est du 20 novembre 1831, et c'est dans les notes que se trouve racontée d'original l'anecdote si souvent répétée depuis, et en dernier lieu par M. Jules Sandeau dans son discours.

LES ARMEES EUROPEENNES.

L'effectif des armées des plus grands Etats de l'Europe immédiatement disponible est le suivant :

L'Allemagne aurait à sa disposition 559,540 hommes, 1,776 canons, avec une réserve de 450,830 hommes et 306 pièces de canon. En tout, 1,010,376 hommes et 2,082 canons.

La Russie aurait une armée de 436,000 hommes avec 1,312 canons et une réserve de 154,520 hommes (en y comprenant les Cosaques du Don et l'armée du Caucase) avec 256 canons. Soit un total de près de 656,520 hommes et 1,568 canons.

La France posséderait une armée de 427,300 hommes avec 1,728 canons et une réserve de 106,260 hommes avec 432 canons. Total 533,560 hommes et 2,160 canons.

L'Autriche aurait une armée de 327,100 hommes avec 1,268 canons et une réserve de 125,350 hommes et 338 canons. Ensemble 452,450 hommes avec 1,606 canons.

L'Italie aurait une armée de 228,800

hommes, 800 canons : avec une réserve de 67,100 hommes avec 240 canons. En tout 295,900 hommes et 1,049 canons.

L'Angleterre aurait une armée de 71,800 hommes avec 240 canons. Elle n'a pas de réserve disponible.

Ces chiffres indiquent le nombre des combattants que chaque nation pourrait immédiatement appeler sous les armes ou qui y sont déjà, sans tenir compte des troupes nécessaires pour les garnisons et les forteresses. Pour cela sont disponibles en Allemagne 551,440 hommes avec 576 canons. En Russie 723,059 hommes et 576 canons. En France 482,000 hommes et 360 canons.

Ainsi la force militaire dont en ce moment l'Allemagne peut disposer est supérieure de 59,850 hommes à celle dont peut disposer la Russie et supérieure de 176,200 hommes à celle dont pourrait disposer la France. Quoique prise dans son ensemble l'armée russe soit de 111,769 hommes plus nombreuse que l'armée allemande, néanmoins, considérant la grande étendue de l'empire russe et la difficulté des chemins de fer, on peut assurer que l'empire allemand est dans ce moment celui qui a, de tous les Etats du globe, la plus grande force militaire. Cet état de choses changera dans peu de temps par le système du service obligatoire introduit en France et en Russie.

Les lois adoptées en France ayant force rétroactive pour 20 ans, l'armée active française aura dans quelque temps une force égale à celle de l'empire allemand. D'autre part, quoique S. M. le czar ait remis à l'année prochaine l'exécution des mesures ordonnées par l'ukase du 14 janvier, on peut bien penser que dans dix ou douze ans, l'armée russe sera d'une bonne moitié supérieure en nombre à l'armée allemande.

Ainsi, l'Allemagne est sur le point de descendre du rang de première puissance militaire, ou du moins à voir d'autres puissances s'élever au même degré. Il peut être douteux qu'en France les lois sur l'obligation du service militaire reçoivent une rigoureuse application; mais il est certainement hors de doute qu'en Russie cette loi sera strictement exécutée, de manière que dans peu de temps ce pays deviendra positivement la plus puissante nation militaire du globe.

POUDRE ALLEMANDE.

SURNOMMEE THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 4-38 zz.

N. RHEAUME, Doreur et Ornemaniste.

FABRICANT DE CADRES EN TOUS GENRES, RUE ST. LAURENT, No. 75, MONTREAL.

M. RHEAUME invite les amateurs à venir visiter son vaste Etablissement; ils y trouveront de magnifiques Chromos, Cadres et Mirrors au choix. Aussi un assortiment complet de Gravures Religieuses et Historiques.

PRIME DE L'OPINION PUBLIQUE.

M. RHEAUME, comme les années précédentes, se charge d'encadrer la PRIME de "L'Opinion Publique" de 1874, à très-bon marché. 5 4-8 f-42

EVITEZ LES CHARLATANS.

Une victime des indiscretions de la jeunesse, qui causent la débilité nerveuse, le dépérissement prématuré, etc., ayant en vain essayé de tous les remèdes annoncés, a découvert un moyen bien simple de s'en guérir, qu'il enverra gratis à ceux qui souffrent. Adressez, J. H. REEVES, 78, rue Nassau, New-York. 4 40-1 an.

J. D. NORMANDIN, RELIEUR EN TOUT GENRE ET FABRICANT DE LIVRES BLANCS.

M. NORMANDIN se charge de relier, à prix réduit, tous les volumes de "L'Opinion Publique" qui lui seront confiés. RUE ST. GABRIEL, MONTREAL, 5-3-9 f-421 Porte voisine du No. 57.

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. (Etablies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE. MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-25zz

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés à tous les endroits. Hommes ou femmes, jeunes et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adressez: 4-22 zz G. TINSON & CO., Portland, Maine.

A. LAVIGNE, NEW, RUSTIC WINDOW SHADES MANUFACTURER, OFFICE AT THE CIGARS STORE, 489 CRAIG ST. MONTREAL. A LAVIGNE, FABRICANT DE RIDEAUX CHAMPETRES Bureau au Magasin de Cigares 489 RUE CRAIG MONTREAL. 5-1-13f-293.

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Epipette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix : 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL. 4-27zz (Etabli en 1859.)

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDWARE FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, etc., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 4-27zz

NOUVEAUX MOULINS A LAVER

COUVERTS ET CONSERVANT L'EAU CHAUDE DURANT UN LAVAGE, MACHINES A TORDRE, MACHINES ET FERS A GAUFFRER-ET A GLACER, SECHOIRS, etc., etc. L. J. A. SURVEYER, 524, RUE CRAIG, MONTREAL. 4-24zz

COMPAGNIE POUR LA MISE EN BOITES DES FRUITS, DE GRIMSBY, ONT.

LES seuls emballeurs canadiens de fruits et légumes dans des boîtes hermétiquement fermées, en la Puisseance. Leurs effets sont ce qu'il y a de mieux offert aux consommateurs, étant toujours de la meilleure qualité. Demandez-en à votre épiciers. S'il n'en a pas en mains, demandez-lui de vous les procurer. Des listes de prix fournies au commerce seulement, sur demande. Wm. FORBES, Gérant. 5-3-12 f-422

BOTANIQUE COURS ELEMENTAIRE

DE BOTANIQUE ET FLORE DU CANADA A L'USAGE DES MAISONS D'EDUCATION PAR L'ABBE J. MOYEN, PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTREAL.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix : Cartonné, \$1.20.—L'ar la poste \$1.30. \$12.00 la douzaine— et frais de port. Le Cours Elémentaire seul, (62 pp. et 31 planches.) Cartonné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine. S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal. 4-51-tf411

GRAVURES.

Nous sommes prêts à recevoir du clergé et des libraires des commandes pour les gravures suivantes imprimées sur papier à dessin première qualité : La Madeleine, par LE GUIDE.....50 centins L'Ensevelissement du Christ, par PAUL DELA ROCHE.....50 " Eeoc Homo, par LE GUIDE.....25 " Mater Dolorosa, par CARLO DOLCI.....25 " Sur des commandes importantes, une réduction sera faite sur ces prix, qui sont cependant très-bas : car ces gravures sont des facsimile de gravures sur acier, dont on ne peut acheter des copies à moins de \$2.50 pour les petites et \$10.00 pour les grandes.

N. B. Il faudra ajouter au prix de chaque gravure cinq centins si la commande est pour plusieurs gravures ou dix centins si elle n'est que pour une seule, lorsque la gravure doit être expédiée par la poste; et l'on aura soin d'inclure le montant nécessaire avec la commande. S'adresser à G. E. DESBARATS, Montréal. 4-51tf-410

Imprimé et publié par La Compagnie de Lithographie et de Publication de G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.